



2022

# Lettre 33 – Mai

Avec un nouveau gouvernement, la France fera évoluer ses services de l'état en ce qui concerne l'immigration afin de retrouver sens et d'améliorer son efficacité. En admettant que le rapport du sénat soit pris en compte. On peut l'espérer. Donc attendons... ce que nous faisons depuis 15 ans. Mais heureusement des français continuent d'agir et de s'adapter aux circonstances.

Michel Girard

## Table des matières

CERCLES DE SILENCE .....	2
Haguenau .....	2
CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE .....	2
Marseille .....	2
FRANCE .....	3
Rapport du Sénat "Services de l'État et immigration : retrouver sens et efficacité" .....	3
Illégalité des contrôles aux frontières .....	4
Révisons les acronymes .....	5
OFPRA la dématérialisation .....	6
Les étudiants de l'Ukraine .....	7
Les mineurs étrangers isolés .....	7
Besançon .....	8
Bretagne .....	8
Calais .....	8
Grande-Synthe .....	9
Pantin (93) .....	9
Paris .....	10
Pointe-à-Pitre .....	12
Redon .....	12
Roissy .....	12
MANCHE .....	13
MÉDITERRANÉE .....	13
Tunisie .....	14
Turquie .....	15
A LA FRONTIÈRE Biélorusse - Pologne .....	15
UNION EUROPÉENNE .....	16
Faciliter l'immigration légale ? .....	16
Frontex .....	17
Allemagne .....	17
Chypre .....	18
ESPAGNE .....	19
Grèce .....	20

Italie .....	20
Lituanie.....	21
Roumanie.....	21
Vatican .....	22
ONU - Organisation internationale pour les migrants .....	22
OIM .....	22
EUROPE .....	22
Moldavie.....	22
Royaume-Uni.....	22
Suisse .....	26
AFRIQUE .....	26
MAROC.....	26
Sénégal.....	27
Ukraine .....	27
ASIE .....	28
Russie.....	28
AMÉRIQUE .....	28
Canada .....	28
Mexique.....	29
Porto Rico.....	29
A VOIR – A LIRE.....	29

## CERCLES DE SILENCE

### HAGUENAU

Le cercle de silence a envoyé, à son député, une lettre exprimant son ressenti vis à vis des élections présidentielles. La réponse qui lui a été faite indique bien toutes les améliorations qu'il y a eu durant le précédents quinquennat. Il est de fait, que les conditions dans lesquelles vivent les migrants en France ne sont pas les plus mauvaises. Mais il faut rappeler la distinction entre les termes de migrants et de réfugiés. Migrer dans un pays pour ne pas mourir , n'est pas la même chose que d'y venir pou y vivre. Y venir en attendant de rentrer dans son propre pays n'est pas la même chose que d'y venir et de s'y établir. Les conditions d'accueil ne sont donc pas les mêmes.

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, Les **réfugiés** sont des personnes qui fuient des conflits armés ou la persécution. Leur situation est périlleuse et intolérable au point qu'ils traversent des frontières nationales afin de trouver la sécurité dans des pays voisins, et ils sont par conséquent reconnus internationalement en tant que réfugiés accédant à l'aide des États, du HCR et d'autres organisations.

Les **migrants** choisissent de quitter leur pays non pas en raison d'une menace directe de persécution ou de mort, mais surtout afin d'améliorer leur vie en trouvant du travail, et dans certains cas, pour des motifs d'éducation, de regroupement familial ou pour d'autres raisons. Contrairement aux réfugiés qui ne peuvent retourner à la maison en toute sécurité, les migrants ne font pas face à de tels obstacles en cas de retour. S'ils choisissent de rentrer chez eux, ils continueront de recevoir la protection de leur gouvernement.

<https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/7/55e45d87c/point-vue-hcr-refugie-migrant-mot-juste.html>

# CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

## MARSEILLE

On apprend le 12 mai 2022 que dans la nuit du 24 avril, 2022 10 prisonniers du bâtiment 1C du CRA de Marseille ont tenté de s'évader. Malheureusement, ils ont tous été attrapés avant de franchir les murs du centre, à l'exception d'un prisonnier, qui a été rattrapé quelques heures plus tard dans la rue. La répression ne s'est pas faite attendre : tous les prisonniers qui ont tenté de s'échapper ont été mis en isolement et interrogés. Ils ont été privés de nourriture et, pendant deux jours, n'ont pas été autorisés à recevoir de dépôts de la part d'amis ou de proches. Suite à cette tentative d'évasion ils ont été placés en garde à vue, puis jugés. Sept d'entre eux ont été condamnés à des peines de 2 ou 3 mois de prison ferme. Deux d'entre eux ont pris 3 mois de sursis et ont donc été renvoyés au CRA. Dans le même bâtiment 1C, à la fin du mois de mars, une autre évasion collective avait eu lieu, grâce à laquelle trois prisonniers ont retrouvé la liberté. Le quatrième a été arrêté peu après l'évasion.

## FRANCE

### ***RAPPORT DU SENAT "SERVICES DE L'ÉTAT ET IMMIGRATION : RETROUVER SENS ET EFFICACITÉ"***

Le président de la commission des lois au Sénat et rapporteur du document "Services de l'État et immigration : retrouver sens et efficacité", estime que **la gestion de l'immigration en France est défaillante à tous les niveaux** : procédures complexes, dématérialisation inefficace, manque de personnel, ou encore expulsions non-appliquées. Il préconise de repenser complètement le système. *"Avec mes collègues de la mission d'information, on savait que ça n'allait pas mais on n'imaginait pas que c'était à ce point-là"*, affirme le sénateur

**Depuis 2005, le code des étrangers a été modifié plus de 130 fois.** Les critères pour obtenir un titre de séjour, le mode de procédure pour les retours volontaires ou forcés... peuvent changer d'une année sur l'autre. Un véritable casse-tête pour les professionnels mais aussi pour les étrangers eux-mêmes. *"Les juges qu'on a rencontrés nous ont dit qu'ils ont parfois du mal à s'y retrouver". "Et nombre d'étrangers ne comprennent pas le système. Tout cela est kafkaïen. Les règles doivent être plus simples, plus claires et plus précises, que chacun sache comment faire"*.

Depuis 2020, les étrangers ne peuvent plus se présenter spontanément pour obtenir leurs papiers. **Tout se fait désormais en ligne.** La suppression des longues files d'attente devant les préfectures est une avancée positive. Cependant, les personnes ne parviennent pas à trouver un rendez-vous par internet et passent leurs journées et leurs nuits à tenter leur chance en ligne. Certains étrangers mettent plusieurs mois à obtenir un entretien. La commission explique ces dysfonctionnements par un nombre insuffisant de créneaux destinés aux titres de séjour. Résultat : un marché parallèle de revente d'entretiens s'est développé. *"Des individus peu scrupuleux captent les rendez-vous disponibles afin de les revendre ensuite de façon parfaitement illégale aux étrangers, à des tarifs allant de 20 à 600 euros". "La dématérialisation est une bonne idée mais il faut se donner les moyens de faire fonctionner le dispositif correctement. Pour cela, il faut plus de personnel aux guichets afin de recevoir plus rapidement les personnes et mieux les accompagner dans leurs démarches. Sinon, la machine se grippe et les gens deviennent sans-papiers, car les délais d'attente les poussent à être en situation irrégulière"*. L'absence de créneaux en ligne provoque une pluie de contentieux, pour *"beaucoup favorables aux demandeurs"*, et *"sature les juridictions administratives"*, déjà débordées. En 2021, 100 000 requêtes ont été introduites en justice, soit 40% de l'activité totale des tribunaux administratifs, selon le rapport. La majorité des actions portent sur l'incapacité de l'administration à traiter les demandes dans un délai raisonnable. *"On assiste à un effet boomerang :*

*les tribunaux ordonnent des prises de rendez-vous, les préfetures dégagent des plages horaires et décalent les autres créneaux déjà réservés pour des personnes... Voilà comment le système devient fou".*

Le rapport relève aussi les failles du règlement de **Dublin**, selon lequel un exilé doit déposer sa demande d'asile dans le premier pays d'arrivée en Europe (généralement la Grèce, l'Espagne ou l'Italie). Sur les 100 000 demandeurs d'asile qui arrivent chaque année sur le territoire français, un tiers est sous le coup d'une procédure Dublin. Mais selon le document, en 2021 "*moins de 3 000 demandeurs sont transférés chaque année vers l'État membre responsable de l'examen de sa demande d'asile*". L'État peine donc à faire appliquer les transferts Dublin et les migrants concernés errent pendant 18 mois en France avoir de pouvoir déposer un dossier en France. Beaucoup d'entre eux viennent grossir les campements du nord de Paris. Les sénateurs proposent d'abandonner ce principe de responsabilité du pays de première arrivée, et de faire en sorte que si une personne est déboutée dans un pays européen, elle ne puisse pas redemander la protection dans un autre. Le taux d'exécution des **éloignements forcés** a fortement baissé en 10 ans. Il était de 22% en 2012, contre 5,7% au premier semestre 2021. Et ce alors que le nombre de mesures prononcées en faveur d'un renvoi du territoire français ne cesse lui d'augmenter. En 2021, la France a délivré 143 226 mesures d'éloignements, pour un taux d'exécution de 9,3% (contre 15,6% en 2019). "*La mise en œuvre d'un éloignement s'apparente le plus souvent à un parcours semé d'embûches*". Le principal obstacle à ces renvois réside dans le manque de coopération des pays d'origine. Les États, principalement du Maghreb, rechignent à délivrer des laissez-passer pour récupérer leurs ressortissants. Et sans accord des "pays sources", les étrangers en situation irrégulière ne peuvent être expulsés du territoire français. Le rapport préconise de durcir les contraintes, de ne plus délivrer de visa pour les ressortissants de ces pays voulant venir en France, si les pays n'accepte plus d'accueillir leur propres ressortissants. "*On ne peut pas faire l'économie de cet effort, sinon on ne renvoie personne. Cela nourrit les rancœurs de la population à l'égard des étrangers et cela nuit à ceux qui vivent chez nous de manière légale*".

## **ILLEGALITE DES CONTROLES AUX FRONTIERES**

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a souligné, mardi 26 avril 2022, que les États membres de l'espace Schengen (22 pays de l'UE ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse) ne peuvent réintroduire des contrôles à la frontière, en cas de menace, que pour une période de six mois. La mesure peut être prolongée, à condition qu'une nouvelle menace, distincte de la précédente, l'impose. Cet arrêt rappelle que la **France est dans l'illégalité**. Elle prolonge ces contrôles depuis 2015 pour des motifs similaires : la menace terroriste à laquelle s'est ajoutée en 2020 la crise sanitaire du Covid-19. Dernière prolongation des contrôles en date : du 1er mai au 31 octobre 2022. "*Le rétablissement des contrôles aux frontières n'était pas choquant en 2015, mais à un moment, cette situation n'est plus exceptionnelle et la solution, c'est la coopération entre États membres. C'est ce que prévoit les textes. C'est ce qui aurait dû amener la France à suspendre les contrôles. Là, clairement, il n'est plus possible de justifier le maintien des contrôles aux frontières*" pour un professeur de droit public à l'université Grenoble-Alpes. Ces contrôles injustifiables légalement permettent d'avoir un œil permanent sur les mouvements des migrants et de refouler ceux qui tentent d'entrer en France depuis les pays frontaliers, notamment l'Italie et l'Espagne. Les arrestations et renvois de personnes souhaitant demander l'asile sont courants sur ces zones ultra-surveillées. Pour les associations qui tentent depuis 2015 de faire condamner la France pour l'illégalité de ces contrôles aux frontières, l'arrêt du 26 avril de la CJUE est encourageant. "*Cette décision vient appuyer la position que nous, associations, avons depuis des années et qui était de dire que les autorités françaises utilisent une mesure d'exception pour en faire quelque chose de routinier. Ce qui est illégal au regard du droit européen*". Les associations espèrent également que l'arrêt de la CJUE donnera plus de poids à leurs futures actions. L'exécutif européen n'a jamais engagé de procédure d'infraction contre un pays en raison de ces contrôles, privilégiant le "dialogue" avec les États membres sur cette question ultra sensible. À la suite de l'arrêt du 26 avril, la Commission européenne s'est contenté

d'indiquer qu'elle allait analyser la décision de la Cour. La Commission a proposé en décembre une réforme prévoyant la possibilité d'une réaction commune aux frontières intérieures de l'espace Schengen en cas de menaces touchant la majorité des États membres, comme des menaces sanitaires ou liées à la sécurité et l'ordre public. Les nouvelles règles visent dans le même temps à "promouvoir des alternatives effectives aux vérifications aux frontières intérieures" pour que ces dernières "restent une mesure de dernier recours".

## **REVISONS LES ACRONYMES**

**Ofii : Office français d'immigration et d'intégration** : un établissement public chargé de s'occuper des demandeurs d'asile. Il est notamment responsable de leur accueil, du versement de leur allocation pour demandeur d'asile (ADA) et il est chargé de leur trouver une place d'hébergement en CADA.

**Ofpra : Office français de protection des réfugiés et apatrides** : l'unique établissement public chargé d'instruire les demandes d'asile et d'assurer la protection administrative des réfugiés. En 2021, plus de 35 000 personnes ont été placées sous la protection de l'Ofpra aux titres du statut de réfugié et de la protection subsidiaire.

**CNDA : Cour nationale du droit d'asile** : la juridiction administrative qui statue en dernier recours sur les dossiers des demandeurs d'asile déboutés par l'Ofpra.

**ADA : Allocation pour demandeur d'asile** : aide financière versée aux demandeurs d'asile. Il faut notamment accepter les conditions matérielles d'accueil (CMA) proposées par l'Ofii. Le montant est ajusté en fonction de la situation familiale du demandeur.

**AME : Aide médicale d'État** ; permet aux étrangers vivant en France en situation irrégulière et précaire de bénéficier d'un accès à certains soins gratuitement sans avance de frais. L'AME applique 100 % du tarif de la sécurité sociale. Mais comme les personnes en bénéficiant n'ont pas de Complémentaire santé solidaire ni de Mutuelle, les sans-papiers ne sont donc pas mieux traités que les Français modestes. Sa mise en place bénéficie à toute la population : les migrants qui arrivent illégalement en France ont souvent un état de santé fragile. L'existence de l'AME leur permet de se soigner mais aussi de protéger l'ensemble de la population en limitant les risques de propagation de maladies.

**PUMA : Protection universelle maladie** : donne accès à une couverture médicale gratuite dès que la demande d'asile a été enregistrée. Les demandeurs sont dispensés de l'obligation de résidence en France pour en bénéficier. Mais il faut pouvoir fournir soit une preuve de rendez-vous ou une convocation de la préfecture, soit une attestation de demande d'asile valant autorisation provisoire de séjour (APS), soit un récépissé de l'Ofpra, accompagné d'une attestation de domiciliation.

**SPADA : Structure de premier accueil des demandeurs d'asile** : correspond à la première étape cruciale de la demande d'asile. Elle constitue un pré-accueil assuré par des associations comme le fait par exemple France terre d'asile à Paris. Dès son arrivée en France, le futur demandeur d'asile doit essayer d'obtenir un rendez-vous le plus tôt possible dans une SPADA, mais les files d'attente sont généralement très longues et la convocation au premier rendez-vous peut prendre jusqu'à trois mois, période durant laquelle le migrant n'est pas encore considéré comme demandeur d'asile et risque donc l'expulsion.

**GUDA : Guichet unique pour demandeurs d'asile** : lieux où sont réunis les services de la préfecture et de l'Ofii. C'est dans une GUDA que la préfecture relève les empreintes pour voir si la demande d'asile dépend de la France ou d'un autre pays européen.

**PRAHDA : Programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile** : type d'hébergement d'urgence d'une capacité d'environ 5 000 places qui accueille les demandeurs d'asile ou ceux qui souhaitent formuler une demande d'asile, en priorité isolés (50 % des places). Sa

particularité est que les personnes sous procédure Dublin (ou Règlement Dublin) peuvent y être assignées à résidence, dans l'attente de leur transfert vers l'État responsable de l'examen de leur demande d'asile.

**CADA : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile :** Réservés aux migrants ayant déposé une demande d'asile ( Les "dublinés" en sont exclus), ces centres assurent l'hébergement du demandeur d'asile, son suivi administratif et social (couverture santé, scolarisation etc.). Les Cada sont généralement gérés par des associations. Selon la Cimade, il existe près de 40 000 places en Cada en France.

**CAES : Centre d'accueil et d'examen des situations :** Leur mission est d'offrir un hébergement temporaire et d'examiner les situations administratives des migrants (vérifier notamment leurs empreintes).

**CAO : Centre d'accueil et d'orientation / CHUM : Centre d'hébergement d'urgence pour migrants :** ils étaient censés être des dispositifs d'hébergement temporaires pour offrir un répit aux migrants. Mais ils ont été pris d'assaut après le démantèlement de la "jungle" de Calais (en 2016) et sont toujours d'actualité. Financés par l'État et gérés par des associations, les CAO sont près de 400 répartis sur le tout le territoire (hors Ile-de-France et Corse).

Les CHUM correspondent à des centres d'hébergement d'urgence pour migrants. Ils relèvent du ministère du logement et de la préfecture d'Ile de France (et pas de l'Ofii comme les CAO). Le cahier des charges est très proche de celui des CAO.

**CRA : Centre de rétention administrative ;** Lieu où sont enfermées les personnes non autorisées à circuler sur le territoire français, en attente de leur expulsion. Le délai maximal de rétention administrative est fixé à 90 jours. Il existe à ce jour, 25 centres de rétention administrative sur le territoire français.

**OQTF : Obligation de quitter le territoire français :** principale mesure d'éloignement qui concerne les étrangers en situation irrégulière en France. Presque systématique pour les demandeurs d'asile déboutés, elle oblige à quitter le territoire dans un délai de 30 jours ou, dans des situations plus limitées, sans délai. Le débouté peut également demander une aide au retour volontaire (ARV) auprès de l'Ofii. Les billets d'avion sont alors pris en charge par l'État français.

**MNA :** mineur non accompagné (ou MIE : mineur isolé étranger)

**EURODAC :** fichier européen dans lequel sont recensées toutes les empreintes digitales des migrants demandant l'asile. Cette base de données facilite l'application du Règlement Dublin

**DÉBOUTÉ :** Personne à qui l'on a refusé l'asile. Le débouté devient, de facto, un sans-papier.

**RÈGLEMENT DUBLIN :** ensemble de textes et de règles régissant le droit d'asile sur le sol européen

## **OFpra LA DEMATERIALISATION**

Depuis le 2 mai, les convocations et les décisions de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides sont transmises, par internet, sur un espace numérique personnel sécurisé. Cette mesure concerne tous les demandeurs d'asile, à l'exception des personnes "dublinées" et des mineurs non accompagnés (MNA). Dès l'enregistrement de leur demande d'asile, une notice est remise aux exilés au guichet unique (GUDA). Ce document, "*traduit en 32 langues, comporte les identifiants de connexion - numéro AGDREF et clé de connexion - au portail de l'Ofpra*". Lors de sa première connexion à la plateforme via son téléphone ou un ordinateur, le demandeur renseigne ces identifiants, et crée un mot de passe. Il doit ensuite donner ses coordonnées de contact, une adresse email et/ou un numéro de téléphone portable, sur lesquels il recevra les notifications de l'Ofpra à chaque fois que des documents sont déposés dans l'espace personnel. Il peut s'agir de la lettre d'introduction de la

demande d'asile, de la convocation à un entretien à l'Office ou de la décision relative à la demande. Si la digitalisation des services permet à l'administration de se moderniser, pour les exilés, elle complique en fait souvent leur procédure. Elle est *"une des sources majeures des difficultés d'accès aux droits"* . Pourtant, *"lorsque l'administration le souhaite, elle peut mettre les moyens : en mars, les préfectures se sont empressées d'ouvrir de nouveaux bureaux, dédiés à la prise en charge des Ukrainiens"*. *"Il y a une fracture numérique en France, il faut le rappeler. Pour quelqu'un qui ne maîtrise pas ces outils, c'est compliqué, car vous n'avez plus personne devant vous pour vous dire : 'Il manque telle ou telle pièce à votre dossier'"*. Le problème se pose également pour les demandeurs d'asile qui vivent dans les campements informels. Si la plupart ont un téléphone, tous n'ont pas forcément accès à Internet.

## **LES ETUDIANTS DE L'UKRAINE**

Depuis le début de la guerre en Ukraine, la France a accueilli plus de 50 000 réfugiés, leur permettant d'avoir une protection temporaire ouvrant droit à un travail ou à des aides sociales et médicales. Mais les étudiants étrangers en exil ont été exclus de ce dispositif, et se trouvent aujourd'hui dans une situation complexe qui risque de mettre en péril leur cursus universitaire et leurs parcours professionnels. On estime aujourd'hui à un peu moins de 1 000 le nombre d'étudiants étrangers ayant fui l'Ukraine qui rencontrent les mêmes difficultés pour rester sur le territoire français *"On pensait que la France allait bien nous accueillir, mais ce n'est pas ça. On nous dit qu'on n'a pas la nationalité, qu'on était en Ukraine seulement pour étudier et que maintenant, il faut qu'on rentre chez nous"*. La directive de protection temporaire – valable trois mois en France – accorde plusieurs droits aux personnes exilées : un droit de séjour, l'accès au marché du travail, à un logement, à l'éducation ou encore à des aides sociales et médicales. Mais les étudiants étrangers résidant en Ukraine ont été exclus de ce dispositif d'urgence. *"La France a exclu les étudiants étrangers de la protection temporaire en leur donnant un titre de séjour d'un mois et en considérant qu'après tout, leur pays d'origine n'étant pas en guerre, ils pouvaient y retourner."* Pourtant, d'autres pays ont choisi d'adapter le cadre donné par l'UE et d'accueillir toutes les personnes fuyant l'Ukraine, sans distinctions, comme le Portugal et l'Espagne. Le statut particulier des étudiants africains ayant fui l'Ukraine mobilise plusieurs acteurs en France. Parmi eux, un collectif de présidents d'université et de maîtres de conférences se sont alarmés de leur sort, appelant à *"continuer à former les étudiants que l'Ukraine a choisi d'accueillir."* *"C'est un véritable gâchis, parce que ces étudiants sont francophones, la moitié de leur formation est déjà assurée et le mieux serait – en toute logique, car leur projet professionnel s'est trouvé totalement anéanti par la guerre – de leur permettre de s'inscrire en France et de poursuivre leurs études."* Des universités commencent, cependant, à changer de position et à accepter d'inscrire des étudiants étrangers. Le statut administratif des étudiants dans cette situation n'est pas pour autant réglé, et le cas par cas est privilégié par les préfectures, et les décisions semblent varier d'un département à l'autre : plusieurs autres déclarent avoir reçu un titre de séjour provisoire de plusieurs mois, et non un seul comme cela semblait être la règle.

## **LES MINEURS ETRANGERS ISOLES**

À l'arrivée des jeunes migrants en France, les autorités tentent de déterminer leur âge. Si les majeurs se retrouvent à la rue, les mineurs isolés étrangers (MIE) sont, eux, souvent hébergés dans des hôtels, faute de places en centres d'hébergement. Ces structures ne sont pas toujours adaptées pour ce public vulnérable. Sous la pression de plusieurs associations, l'interdiction du placement en hôtel a été votée en février 2022 par les députés français. Mais elle ne sera effective qu'en 2024.

## **BESANÇON**

En janvier 2021, Stéphane Ravacley s'est mis en grève de la faim pour protester contre l'expulsion de son apprenti guinéen, menacé d'expulsion du territoire français à ses 18 ans. Son engagement a connu une médiatisation retentissante et finalement permis la régularisation de son employé. Il crée dans la foulée l'association **Patrons solidaires**, une plateforme qui réunit les

employeurs dans la même situation que lui. Un dispositif qui a permis à une vingtaine de jeunes de se faire régulariser. Le sénateur PS de Saône-et-Loire et lui ont travaillé ensemble pour l'élaboration d'une proposition de loi. Le texte devait permettre aux apprentis étrangers ayant obtenu un diplôme dans le cadre d'un cursus d'apprentissage d'être protégés et d'obtenir des papiers plus rapidement. La proposition a été rejetée à l'Assemblée et au Sénat. Lors des débats dans l'hémicycle, il a entendu un certain nombre de contre-vérités sur les mineurs non accompagnés. Les députés de la majorité ou de la droite affirmaient que tout se passait bien pour les jeunes à leur majorité, qu'ils étaient pris en charge après 18 ans. Je me suis dit qu'on se fatiguait à expliquer les choses à des personnes qui ne connaissent pas la réalité de la situation, qui sont si éloignées de la vie des gens. Il fallait entrer à l'Assemblée comme député pour faire bouger les lignes, il fallait faire de la politique pour essayer de changer les choses de l'intérieur. Aujourd'hui, le boulanger veut aller plus loin et porter la cause des mineurs isolés à l'Assemblée en devenant député, dans le cadre de la Nouvelle union populaire écologique et sociale (NUPES) dans sa région, la 2e circonscription du Doubs. Je veux que l'Aide sociale à l'enfance (ASE) protège tous les jeunes étrangers ou non jusqu'au minimum 21 ans, voire 25 ans. Certains départements assurent, via l'ASE, une prise en charge jusqu'à 21 ans mais ils sont peu nombreux.

## **BRETAGNE**

Plus de 3.000 réfugiés ukrainiens sont présents en Bretagne ou y sont passés selon la Préfecture de Région publié ce jeudi 13 mai 2022 : 1.937 autorisations provisoires de séjour, pour une durée de six mois, ont été délivrées au 7 mai dernier pour des adultes accompagnés de 1.030 enfants, "soit 2.967 personnes au total". Des foyers se sont proposés pour loger ces nouveaux arrivants. Des places en hébergements d'urgence ont aussi été débloquentées, au sein de structures collectives et dans des hôtels. 635 enfants sont scolarisés dans la Région : 114 dans le Morbihan, 142 dans les Côtes-d'Armor, 165 en Ille-et-Vilaine et 214 dans le Finistère.

## **CALAIS**

Le 11 mai 2022, vers 16h, un migrant a été retrouvé mort, pendu à une sangle de camion dans une remorque. Le véhicule était stationné sur un parking de la zone d'activité de Transmarck, à Marck, près de Calais. Une enquête a été ouverte, "*en recherche des causes de la mort*", mais d'après le procureur de la République de Boulogne-sur-Mer, la "*thèse suicidaire est privilégiée*". La victime, "*à priori d'origine érythréenne et âgée d'environ 20 à 25 ans*", n'a "*pas pu être identifiée*". Selon les premiers éléments, "*il est décédé quelques heures avant la découverte*" de son corps par des exilés présents dans la zone, qui ont prévenu les CRS. Toujours selon le procureur, "*il n'y a pas de témoin du drame*". Ces accidents, couplés aux conditions de vie déplorables et au "harcèlement policier" - actuellement dans la région, expulsion tous les 36 ou 48 heures) détériorent considérablement la santé mentale des migrants. Ils sont livrés à eux-mêmes. Certains, pour échapper à la réalité, tombent dans les addictions. Ou pire, pensent n'avoir plus d'autre solution que de mettre fin à leur vie, à l'image du jeune décédé ce mercredi.

## **GRANDE-SYNTHE**

Six requérants d'origine kurdo-iranienne contestent la légalité et les conditions d'exécution de deux expulsions ayant eu lieu le 13 et 26 octobre 2021 à Grande-Synthe. Les associations Utopia 56 et Human Rights Observers étaient présentes et pointent des "*expulsions particulièrement violentes*". Les campements évacués se trouvaient sur des terrains appartenant à la municipalité. Le représentant des requérants pointe plusieurs manquements : l'absence de signification des PV d'expulsion aux occupants, d'établissement d'un inventaire des biens présents, de sommation de les récupérer, ainsi que leur destruction immédiate. La décision est mise en délibéré le 12 juillet 2022.

## **PANTIN (93)**

D'une dizaine de personnes en janvier dernier, elles sont près de 300 aujourd'hui à vivre dans ce **camp informel** situé à Pantin, en banlieue parisienne. À l'intérieur des petites tentes, vivent en très grande majorité des demandeurs d'asile afghans, sans aucune ressource. Ils survivent aux côtés

de plusieurs familles, à la rue depuis des mois. Originaires d'Afghanistan pour la plupart, ces demandeurs d'asile ont passé l'hiver dans cet espace coincé entre la façade d'un hôtel, un mur de béton et une clôture en grillage, avec pour seul toit au-dessus de la tête, une toile de tente. "Les premiers arrivants sont venus ici en janvier" . "Les premiers jours, il n'y avait que six tentes. Aujourd'hui, il y en a près de 200". Aucune mise à l'abri n'est prévue malgré l'interdiction des "points de fixation" (de campements informels) voulue par le gouvernement français. Alors les occupants survivent comme ils peuvent, dépendant souvent de la générosité des habitants du quartier qui se relaient pour apporter des repas, des couvertures...

Un réfugié afghan de 30 ans, vit là depuis trois semaines. Ce camp francilien est l'ultime étape de son parcours d'exil, entamé en 2014. Cette année-là, il quitte l'Afghanistan pour le Pakistan., puis traverse l'Iran, s'installe quelques mois en Turquie pour ensuite rejoindre la Bulgarie, porte d'entrée du continent européen. Il y passera 42 jours, en prison. *"Après ça, j'ai fui pour la Hongrie. Là-bas, je vivais dans le métro"*. En 2015, il atteint finalement l'Allemagne, où il demande l'asile. Au bout de deux ans d'attente, il reçoit enfin la réponse des autorités : "négatif". D'où son départ pour la France, où il débarque en 2017. Depuis son arrivée, il alterne entre abris de fortune, canapés et chambres d'amis, ou hôtels affectés par le 115. Mais depuis six mois, il n'a plus rien. *"J'ai passé tout l'hiver dans la rue, sans rien. Enfin, avec ça, quand même"*, souffle-t-il en pointant à l'intérieur de sa tente une couette, un drap et un petit oreiller. Vivre ici, était *"la seule option" qu'il lui restait. "Mais c'est dur. Parfois, je me dis que la prison en Bulgarie, c'était plus facile. J'ai l'impression de vivre comme un chien"*.

Un couple de Marocains originaires de Tanger et leur quatre enfants, âgés de 17, 15, 14 et 2 ans. vivent dans trois tentes. Ils ont tous quitté leur pays pour l'enclave espagnole de Ceuta. Après une traversée en mer de 14h dont le père préfère ne pas se souvenir, la famille a posé le pied en Espagne puis a rejoint la France, le 3 mars 2019. Trois ans plus tard, le quotidien est toujours aussi difficile. *"Au Maroc, je travaillais dans le bâtiment. Quand j'ai voulu faire la même chose ici, je me suis rendu compte que c'était impossible. Sans papiers, personne ne veut de vous"*. Trouver un toit pour sa femme et ses enfants relève aussi du parcours du combattant. *"J'appelle le 115 tous les jours, il n'y a jamais de place. On me dit toujours 'rappelez plus tard'. Et puis, rien"*. Leurs trois premiers enfants sont scolarisés, mais se déplacent dans toute l'Île-de-France. L'aîné se rend tous les jours dans son lycée de Boissy-Saint-Léger, à 25 km de Pantin. Les deux autres adolescents sont inscrits dans un collège à Marolles-en-Brie, à plus de 30 km. Cette semaine, ce sont les vacances. *"Mais je n'aime pas trop ça en fait. Je préfère aller au collège, être en classe avec mes amis plutôt que de rester ici. J'ai hâte d'être à la rentrée"*. Le grand frère, l'après-midi, *"va voir des copains, il joue au foot, ailleurs. Et puis il peut recharger son ordinateur pour faire ses devoirs. Ici, c'est impossible. C'est une catastrophe pour les enfants"*.

Mercredi 11 mai 2022, dès 7h du matin, les premiers migrants ont été évacués de leur campement de fortune, installé en janvier dans un square de Pantin, au nord de Paris. Le démantèlement s'est déroulé jusqu'à près de 11h, sans encombres. Environ 500 personnes, majoritairement originaires d'Afghanistan, sont montées dans les bus affrétés pour l'occasion. En priorité, les femmes et les enfants, puis les hommes seuls. Les militants ont été surpris de voir les migrants subir des "palpations approfondies" et être passés au détecteur de métaux avant de prendre place dans les véhicules. Des occupants de ce square de Pantin étaient soulagés de quitter le camp, qui n'a eu de cesse de grossir au fil des mois. *"Je suis très content, j'en avais marre de dormir dehors, sous une tente. Là, au moins j'aurai un toit au-dessus de ma tête"*. La plupart des migrants ont été orientés vers des centres d'hébergement en Ile-de-France mais aussi en province. Un jeune homme, a été envoyé avec sa mère en région parisienne, mais il est quand même préoccupé. *"C'est mieux que rien mais je vais à l'école dans Paris. Je pense que la distance va me poser des problèmes, d'autant que ma mère a des troubles psychologiques et je ne peux pas la laisser seule trop longtemps"*. Beaucoup éprouvent aussi une certaine lassitude : leur expérience de ces "mises à l'abri" ne leur laisse guère d'illusion. Ils savent qu'elles sont éphémères et qu'elles sont souvent suivies d'un retour à la rue, en raison de leur statut administratif. Nombre d'entre eux sont des "dublinés" : leur demande

d'asile dépend du premier pays d'arrivée en Europe et ils ne peuvent prétendre à un hébergement en France pendant au moins 18 mois. Un Afghan affecté au CAES (centre d'accueil d'examen de la situation) de Clichy, dans les Hauts-de-Seine, s'est vu refuser un hébergement dès son arrivée. L'homme, dont la demande d'asile a été déboutée, attend son recours à la CNDA (Cour nationale du droit d'asile). Pour le personnel du centre, "cette procédure ne coïncide pas avec une prise en charge". Une quarantaine de personnes n'ont pas eu le droit de monter dans les bus, faute de places suffisantes dans les lieux d'accueil. Ces personnes ont été dispersées par la police et sommées de quitter le quartier. *"C'est toujours la même chose, dès demain, tout va recommencer". "Certains ont un répit de quelques jours ou semaines, d'autres doivent repartir de zéro". "Après une mise à l'abri comme celle de ce matin, c'est toujours compliqué pour les personnes à la rue. Pendant plusieurs semaines, les exilés renvoyés dehors ainsi que les primo-arrivants ne savent pas où s'installer car ils sont chassés toutes les nuits par les policiers". "On veut le même traitement que celui réservé aux Ukrainiens", "On le savait, mais on a eu la preuve qu'il est possible de trouver des logements dans l'urgence et de permettre aux gens de vivre légalement en France. Il faut arrêter de se leurrer : les Afghans ne retourneront pas à Kaboul, alors offrons leur un traitement digne et pérenne".*

## PARIS

Environ **110 migrants se sont installés mi-mars à porte de Clignancourt**, la majorité sont des mineurs isolés en recours originaires d'Afrique subsaharienne. Dimanche 1er mai 2022, aux alentours de 9h, quatre hommes ont violemment débarqué dans ce campement. Un migrant a été plaqué contre une voiture par les assaillants, qui l'ont frappé au visage et aux jambes. Un autre jeune qui tentait de s'interposer pour porter secours à son compagnon a reçu des coups aux bras. *"D'après les exilés, les agresseurs étaient quatre et portaient de grosses bagues au doigt"*. Le premier migrant a été pris en charge à l'hôpital et souffre d'un œdème à l'œil ainsi que de blessures superficielles aux jambes. Sur conseils des médecins, il va aller porter plainte au commissariat lundi après-midi. Le deuxième a quant à lui été légèrement blessé aux bras. *"Les agresseurs sont partis en menaçant de revenir. 'La prochaine fois, on vous descend un par un, on tire dans le tas et on fout le feu au camp'"*. Ce n'est pas la première fois que des personnes de ce lieu de vie informel sont victimes de violences. La même semaine, un jeune qui se rendait aux toilettes a été pris à partie par des passants. Traumatisé, il a depuis quitté le camp. Quelques jours plus tôt, une équipe de la Croix-Rouge en maraude dans le secteur a vu passer un homme en voiture provoquer les habitants. *"Il a crié de sa fenêtre qu'il reviendrait avec une arme pour tirer sur le campement"*. Les migrants sont paniqués et en colère, *"en plus d'être fatigués de vivre dans des tentes sous un pont de Paris". "Ils ne dorment plus et veillent autour d'un feu, craignant que des agressions de ce type ne se reproduisent"*. L'association « Utopia 56 » réclame la mise à l'abri des exilés par la préfecture, ou l'ouverture en urgence d'un gymnase par la mairie de Paris afin d'héberger les migrants le temps qu'une solution plus pérenne soit trouvée par les autorités.

Ce campement installé sous un pont du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, porte de Clignancourt, a été démantelé mardi 3 mai 2022 dès 7h du matin. La préfecture d'Ile-de-France indique avoir procédé à la "mise à l'abri" de 108 migrants, dont "105 hommes isolés (...) et trois mineurs". Mais selon l'association Utopia 56, la majorité des occupants étaient des mineurs isolés en recours, originaires d'Afrique subsaharienne. L'évacuation s'est déroulée rapidement, dans le calme. *"En une heure, tout le monde avait quitté les lieux et nous avons pu récupérer les tentes et les couvertures"*, rapporte la coordinatrice d'Utopia 56 à Paris, présente lors de l'opération. *"Les jeunes étaient tellement fatigués qu'ils n'avaient pas d'expression sur leur visage"*. Les exilés considérés comme majeurs par les autorités ont été pris en charge dans des centres d'hébergements d'urgence de la région parisienne. Ils bénéficieront d'une *"évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif avant d'être réorientés vers des hébergements adaptés à leur situation en Île-de-France"*, précise le communiqué. Les trois personnes identifiées comme mineurs par la préfecture ont été *"orientées par la ville de Paris vers l'Aide sociale à l'enfance"*. Mais plusieurs autres ont à peine eu le temps de passer la porte de leur centre d'accueil qu'ils étaient invités à le quitter. Quelques minutes après leur arrivée dans un CAES (Centre d'accueil

et d'examen de leur situation) de Clichy, dans les Hauts-de-Seine, 28 jeunes étaient en effet déjà contraints de retourner dehors. En cause : leur statut de mineurs en recours. En attendant de la reconnaissance de leur minorité, aucun d'eux ne souhaite déposer un dossier d'asile. "Le personnel leur a dit qu'il fallait demander l'asile pour pouvoir rester dans la structure. Alors, on les a renvoyés avec un document notifiant une fin de prise en charge". En attendant leur appel auprès du tribunal pour enfants - qui peut durer entre six et 18 mois - les jeunes considérés comme majeurs par les autorités ne sont pas hébergés par les départements et se retrouvent le plus souvent à la rue. Les exilés sont donc revenus quelques heures plus tard à Paris. "On appelle ça une remise à la rue automatique". Impossible de retourner dans leur ancien campement porte de Clignancourt : les forces de l'ordre les en ont empêchés. *"Il y avait sept camions de CRS, le soir du 3 mai. Les jeunes n'ont pas réussi à poser leur tente. Ils sont repartis"* dans le square Séverine, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. Là-bas, les exilés installent leur tente le soir et repartent vaquer à leurs occupations chaque matin. En quelques jours, d'autres mineurs sont venus se greffer au groupe. Ils sont aujourd'hui 70 jeunes environ à dormir sur les trottoirs de la capitale. *"La mairie de Paris nous a dit qu'on pouvait rester dans ce square municipal en attendant une solution pérenne"*. Mais le mardi 10 mai 2022, les forces de l'ordre ont évacué le lieu. Nouvelle destination où passer la nuit : le square Truillot, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris. *"Nous dormons là-bas depuis mardi"*. Utopia 56 prévoit un rassemblement mardi 17 mai 2022 devant le Conseil d'État afin de demander aux autorités compétentes l'ouverture d'une deuxième structure similaire au centre d'hébergement de la rue Émile Zola (pays 15<sup>ème</sup>).

Le chantier de construction des Jeux olympiques de Paris devait être exemplaire. Pourtant, l'inspection du travail a révélé, fin mars, que des travailleurs sans-papiers avaient été embauchés sur le site par un sous-traitant de GCC, grand groupe de BTP, donneur d'ordres sur le chantier du village olympique. Après des années de travail "au noir", dont 10 mois sur le chantier des Jeux olympiques (JO) de 2024, sans respect de ses droits et de sa sécurité, un travailleur sans papiers a voulu mettre fin à cette situation. "J'ai un ami qui travaillait pour l'entreprise Sèpur, il m'a parlé de la CGT et m'a dit qu'ils pourraient nous aider". Les travailleurs sans-papiers ne disposent pas de matériel de protection et que les heures supplémentaires ne leur sont pas payées. Les travailleurs, épaulés par la CGT, se sont adressés aux prud'hommes pour obtenir les salaires et heures supplémentaires qui leur sont dus. Tous ont déjà obtenu une victoire : leur régularisation, en quelques semaines à la suite de l'inspection du travail du 25 mars 2022. Face aux manquements constatés, la CGT pointe la responsabilité du groupe GCC. Ces travailleurs ont pu être régularisés rapidement après l'inspection. Ils réclament aujourd'hui leur embauche par GCC.

## **POINTE-A-PITRE**

C'est sans vergogne que la police aux frontières (PAF) a refusé, mercredi 11 mai 2022, de prendre en compte la volonté de demander l'asile d'une femme. Alertée par l'Anafé de cette volonté, la PAF a considéré que le refoulement primait sur la protection internationale de cette ressortissante dominicaine. Elle a été refoulée dans son pays d'origine à 10h15. Ce n'est pas la première fois que la police aux frontières de Pointe-à-Pitre méprise sciemment le droit fondamental d'asile. Le mois dernier, elle avait refusé l'enregistrement de la demande d'asile d'un ressortissant haïtien. Heureusement, à la suite de l'intervention de l'Anafé, sa demande avait été enregistrée et acceptée par le ministère de l'intérieur et il avait été admis sur le territoire. Le respect de la Convention de Genève et du principe de non-refoulement ne sont pas une option mais bien une obligation mise à la charge de l'administration. Il est temps que la police aux frontières de Pointe-à-Pitre respecte le droit international et le droit constitutionnel d'asile.

<http://www.anafe.org/spip.php?article636>

## **REDON**

La société La Grande Maison vient de voir le jour. Avec Soutien migrants Redon et La Mutuelle des pays de Vilaine, 64 particuliers, prêts à être rejoints, sont sur le point d'acheter une grande bâtisse à Redon. Sa destination sera mixte : hébergement de migrants, logement solidaire et

bail classique privé.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/redon-35600/ille-et-vilaine-64-particuliers-achetent-une-grande-maison-pour-heberger-des-migrants-629b40e2-d1d8-11ec-b0ed-05ec53e3374f>

## ROISSY

On apprend le 10 mai 2022, qu'après 9 jours d'angoisse dans les couloirs de la zone d'attente de Roissy, un journaliste russe, demandeur d'asile, a été libéré par le tribunal administratif de Paris qui l'a admis sur le territoire français. Il était journaliste pour un média russe qui n'est plus accessible en Russie depuis le 6 mars 2022 et dont le fondateur est réfugié en France depuis peu. A ce titre, il a couvert de nombreux papiers liés à la corruption et a traité des sujets sur l'invasion russe en Ukraine. Il a été convoqué par la police russe pour « *diffusion publique d'informations délibérément fausses sur l'utilisation des forces armées de la Fédération de Russie* ».

Le 25 mars 2022, il a fait une demande de visa auprès des autorités françaises. Celles-ci avaient refusé de le lui délivrer car il constituait un « risque migratoire » en raison de « conditions de séjour douteuses ». Il est arrivé à l'aéroport de Roissy le 17 avril 2022, en provenance de Belgrade (Serbie). Il a immédiatement demandé l'asile. Mais il s'est vu refuser l'accès au territoire français car il était dépourvu de visa Schengen. « *Comment un journaliste dénonçant la politique du gouvernement russe peut-il se voir refuser un visa pour la France, particulièrement à l'heure actuelle ? Une fois arrivé aux frontières françaises, sa demande d'asile a été rejetée par les autorités compétentes. Et pour pouvoir plus facilement le renvoyer, l'administration française l'a enfermé pendant 9 jours dans la zone d'attente de Roissy. Le devoir légal et moral de protection internationale a été dévoyé par les autorités françaises au profit d'une notion absurde qu'est le risque migratoire.* », déclare le Président de l'Anafé. Malgré les différentes preuves présentées pour justifier de sa qualité de journaliste ayant couvert la guerre en Ukraine, l'OFPRA et le ministère de l'intérieur ont refusé de faire droit à sa demande d'admission sur le territoire au titre de l'asile, en raison notamment du fait qu'il rédigeait ses articles de façon anonyme et qu'il occupait un autre emploi en parallèle. Il a saisi le tribunal administratif de Paris pour contester la décision du ministère de l'intérieur. Le tribunal l'a libéré le 26 avril 2022, considérant que sa demande d'asile n'était pas dénuée de fondement. Il va désormais pouvoir poursuivre la procédure de demande d'asile dans de bonnes conditions à l'OFPRA, et non pas dans l'urgence, enfermé en zone d'attente.

« *Je suis évidemment soulagé de la décision rendue par le tribunal qui permettra à Anton de présenter une demande d'asile dans le cadre d'une procédure lui garantissant ses droits et lui permettant d'expliquer convenablement l'étendue de son activisme et de ses craintes à l'OFPRA. Néanmoins cette situation démontre encore, s'il le fallait, les dangers des procédures pour demander l'asile aux frontières, faites-en urgence, dans un cadre procédural peu protecteur et ne permettant pas à une personne en état de vulnérabilité et venant d'arriver en France de bénéficier d'une présomption de bonne foi. Combien de dossiers similaires ont, ou feront, malheureusement l'objet d'autres rejets qui ne seront pas rattrapés par le tribunal ?* », interroge son avocat. Conformément aux engagements qu'elle a pris pour protéger les personnes fuyant la guerre en Ukraine et les opposants russes à cette guerre, la France doit permettre à ces personnes d'accéder de manière sûre aux territoires français et européen et de les accueillir dignement.

<http://www.anafe.org/spip.php?article635>

## MANCHE

**Londres espérait décourager les exilés de tenter de traverser la Manche pour rejoindre le Royaume-Uni. Il n'en est rien. Après une dizaine de jours sans traversée, fin avril, en raison du mauvais temps, les tentatives ont repris. La préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord a indiqué que plusieurs embarcations avaient été secourues jeudi 5 mai. Soixante-sept personnes ont été ramenées à terre. Depuis le début de l'année 2022, près de 7 000 personnes ont rejoint illégalement le Royaume-Uni par la mer.**

# MÉDITERRANÉE

## Geo Barents

Le Geo Barents a envoyé huit demandes d'attribution d'un lieu sûr avant d'obtenir une réponse positive dimanche 1er mai 2022. Lundi matin, le navire a pu accoster à Augusta, en Sicile, après plus d'une semaine mer. L'attente a été "longue" et ressemble à une "punition". Puis, il a porté assistance, lundi 9 mai 2022, à environ 200 personnes qui se trouvaient à bord de deux embarcations. *"Tout le monde est à présent en sécurité à bord de notre navire et nous poursuivons nos recherches d'autres bateaux qui seraient en difficultés"*. Le navire a été victime d'intimidation de la part des forces libyennes à la suite de ces opérations en Méditerranée centrale. *"Après le sauvetage, nous avons constaté que des garde-côtes libyens naviguaient tout près du Geo Barents"*.

## Le Sea-Eye 4

**Le Sea-Eye 4 est arrivé dans la zone fin avril 2022, alors que les départs d'embarcations de migrants surchargés depuis la Libye ne connaissent pas de répit. L'équipage affirme avoir été menacé par les garde-côtes libyens jeudi matin 5 mai 2022. Une vedette appartenant à ces derniers a exhorté le navire humanitaire à quitter "le territoire libyen". Sea-Eye assure que ses équipes se trouvaient dans les eaux internationales "où les navires sont autorisés à circuler librement". Pendant une heure, selon l'ONG, les forces libyennes ont encerclé le Sea-Eye 4, répétant leurs menaces à plusieurs reprises avant de finalement faire demi-tour.**

Il a secouru 34 exilés, en danger dans la zone de secours maltaise. L'embarcation avait été repérée dès vendredi 6 mai 2022 par la plateforme Alarm phone qui avait donné l'alerte. Le porte-conteneurs Berlin Express avait été le premier à arriver à la rencontre de l'embarcation mais n'avait pas pu lui porter secours en raison de la hauteur trop élevée de son pont principal. *"Le Sea-Eye 4 a changé de cap et a récupéré, dimanche, les 34 personnes à bord du BSG BAHAMAS, qui avait entre temps secouru les personnes, le Sea-Eye 4 étant mieux équipé pour prodiguer des soins"*.

## Sea-Watch

L'ONG allemande Sea-Watch a porté plainte mi-avril contre l'agence européenne des frontières de l'Union européenne (UE), Frontex, devant le tribunal de l'Union européenne (CGE) à Luxembourg. ( voir à « Frontex » ci-dessous).

Le Sea Watch 4 est arrivé dans la zone fin avril 2022, alors que les départs d'embarcations de migrants surchargés depuis la Libye ne connaissent pas de répit. Mercredi 5 mai 2022, 57 personnes ont été secourues par le Sea Watch 4. Les naufragés ont reçu "à manger et à boire, de nouveaux vêtements si nécessaire et des soins médicaux".

Il a effectué, dimanche soir 8 mai 2022, un second sauvetage : 88 personnes ont été secourues sur un canot gonflable. *"Nous avons maintenant 145 passagers à bord"*

## Ocean Viking

L'Ocean Viking n'a pas reçu l'autorisation de jeter l'ancre en Italie, malgré ses "neuf demandes de port sûr envoyées aux autorités". Malte et la Libye n'ont pas répondu et l'Italie a refusé. SOS Méditerranée, qui affrète le navire en partenariat avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), réitère sa "demande le débarquement immédiat". Lundi 2 mai 2022, *"une forte houle a provoqué le mal de mer chez plus des trois-quarts des rescapé.e.s"*, signale l'ONG. Dans l'après-midi, un homme, *"dont l'état de santé se détériorait rapidement"* a été évacué sur un navire des garde-côtes italiens pour être pris en charge à l'hôpital. SOS Méditerranée exhorte une énième fois aux *"autorités compétentes de mettre fin à cette impasse et de s'acquitter de leur obligation légale de désigner un lieu sûr sans plus tarder"*. Comme le stipule le droit maritime, les gouvernements ont l'obligation de fournir un port sûr aux naufragés "dans un délai raisonnable". L'Ocean Viking, a finalement reçu l'autorisation d'accoster à Pozzallo, en Sicile,

mercredi 4 mai 2022. Jeudi 5 mai 2022 matin, avec ses 294 migrants, il a débarqué au port sicilien et les premiers exilés ont pu toucher la terre ferme.

## TUNISIE

Du 22 au 30 avril 2022, à bord de quatre canots distincts depuis les côtes de la région de Sfax, 97 autres personnes avaient été secourues, mais 24 avaient été portées disparues : dont des femmes et des enfants. Les corps des exilés ont été retrouvés et transférés à la morgue de l'hôpital régional de Sfax, qui est débordée. Faute de place, une quarantaine d'entre eux "sont entassés sur le sol" : la morgue n'est plus capable d'accueillir de nouveaux cadavres, car "il n'y a plus de place" dans le cimetière destiné aux migrants de la région. La majorité des municipalités du pays refuse de prendre en charge les dépouilles de migrants. Le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) tire à nouveau la sonnette d'alarme. Les corps des migrants décédés en mer et récupérés sur les côtes tunisiennes sont tellement nombreux que tous ne peuvent pas bénéficier d'une inhumation décente. *"Nous sommes souvent contactés par des familles et proches de disparus. On nous demande qu'elle est la procédure pour retrouver les corps mais cela n'est pas bien organisé, il n'y a pas d'organisme commun. Pour le moment, on les oriente vers les services de police mais les policiers n'ont pas les moyens et la formation pour gérer ça". "La Tunisie doit lancer un organisme public qui serait dédié à l'identification des victimes et que les familles pourraient contacter pour rechercher les corps".* Le problème de la gestion des cadavres des migrants n'est pas nouveau. Dès 2019, FTDES s'alarmait de la prise en charge déplorable des corps. À défaut de moyens et de véhicules adaptés, ce sont généralement des camions-poubelles qui se chargent d'amener les dépouilles retrouvées sur la plage vers les morgues. L'association a dénombré 276 victimes depuis le début de l'année 2022, dix fois plus qu'en 2021 à la même période.

## TURQUIE

Les autorités turques ont indiqué, vendredi 6 mai 2022, avoir pris en charge 17 migrants bengalis qui se trouvaient en mer, au large de la ville libyenne de Misrata. Le ministère turc de la Défense a indiqué que quatre exilés avaient été retrouvés inconscients et 12 autres étaient en bonne santé. Une personne, cependant, n'a pas pu être sauvée par le personnel de santé et est décédée.

## A LA FRONTIÈRE BIELORUUSE - POLOGNE

En Biélorussie, les autorités auraient fait sortir *"près de 700 personnes, notamment des familles avec de jeunes enfants et des personnes souffrant de graves maladies et handicaps"* de l'entrepôt de Bruzgi, près de la frontière polonaise. Ces personnes se sont alors retrouvées "bloquées dans la forêt", et ont été incitées à traverser la frontière par les garde-frontières biélorusses. Dans ce centre en novembre et décembre 2021, beaucoup ont été renvoyés : en janvier, le ministère irakien des Affaires étrangères a ainsi annoncé le rapatriement de près de 4000 Irakiens depuis la Biélorussie. Le collectif d'associations Grupa Granica en a reçus près de 150 messages d'alerte, entre le 18 et le 24 avril 2022. Selon les gardes frontières polonais, 977 tentatives de passage de la frontière ont été enregistrées en avril 2022, et près de 4 280 depuis le début de l'année 2022.

*"Depuis l'automne 2021, certains vols directs vers la Biélorussie ont été suspendus. Nous voyons maintenant arriver des personnes venant de pays africains, qui se trouvaient en Russie et qui traversent la Biélorussie vers la frontière polonaise par la voie terrestre, en espérant entrer dans l'Union européenne. De nombreuses personnes ont aussi passé l'hiver à Minsk ou Grodno, en Biélorussie, et ont attendu qu'ils fassent de nouveau un peu plus chaud. Je pense aussi que beaucoup de gens essaient de traverser ces jours-ci parce que du côté polonais, un mur est en construction à la frontière et il devrait être terminé cet été. Bien sûr, le mur n'est pas un si grand obstacle : c'est simplement une clôture en métal. Mais une fois qu'il sera équipé, comme à de nombreuses frontières européennes, avec tout le matériel technique et des solutions de surveillance, je pense qu'il sera plus difficile à franchir. Quelques centaines de personnes sont également restées pendant l'hiver dans un ancien entrepôt transformé en abri par la Biélorussie en novembre 2021. Cet abri a fermé en mars.*

*Les personnes qui s'y trouvaient encore étaient les plus fragiles. Le 19 avril 2022, un homme originaire du Kurdistan irakien envoie à des ONG une vidéo d'appel à l'aide : "Il est quatre heures du matin. Comme vous le voyez, ils nous ont refoulés en Biélorussie, nous sommes mouillés". Il fait nuit noire et le groupe se trouve en pleine forêt. "Nous avons un bébé avec nous. L'homme qui filme montre ses compagnons de route qui tentent de s'éclairer avec une lampe torche et d'allumer un feu pour se réchauffer.*

La Pologne a maintenu son dispositif d'état d'urgence et une zone d'exclusion de trois kilomètres tout du long de la frontière, et tient toujours à l'écart les organisations humanitaires. *"L'aide humanitaire repose principalement sur les épaules des habitants de la zone frontalière. Nous sommes moins de bénévoles : personne ne peut faire cela pendant des mois. Surtout quand les militants sont harcelés par la police et par les garde-frontières."* Les personnes, même demandeuses d'asile, doivent être reconduites en Biélorussie.

Les activistes tentent d'alerter sur la situation de ces migrants sur les réseaux sociaux pour leur éviter un refoulement, ils savent que le sort des quelques personnes qui arrivent finalement à entrer en Pologne pour demander l'asile est extrêmement incertain. Les demandeurs d'asile sont placés de façon systématique en détention, pour une durée "prolongée et indéfinie", dans des centres fermés où ils subissent des mauvais traitements et des humiliations. *"Les conditions sont différentes en fonction des centres. Mais les personnes se retrouvent comme en prison : elles ne peuvent pas avoir de téléphone portable avec un appareil photo, elles n'ont pas le droit d'avoir de lacets à leurs chaussures. Certaines sont enfermées depuis huit mois. Les gens avec qui je suis en contact ont énormément de mal à avoir accès à des avocats et certains d'entre eux ont déjà reçu un refus de leur demande d'asile. Il y a des personnes qui sont déprimées. D'autres nous demandent de leur apporter des vêtements car elles n'en ont pas assez, ou de la nourriture. Il y a également dans ces centres des personnes qui ne devraient pas être là car elles souffrent par exemple de problèmes mentaux."*

39 700 tentatives d'entrées illégales depuis la Biélorussie ont été comptabilisées sur l'année 2021, dont près de 17 000 sur le seul mois d'octobre 2021. *"Nous sommes extrêmement heureux que les réfugiés d'Ukraine aient reçu un accueil aussi chaleureux"*, « Grupa Granica » mais cela illustre, une tendance qui s'observe dans toute l'Europe, de n'accepter *"qu'un certain type de réfugiés"*.

## UNION EUROPÉENNE

### FACILITER L'IMMIGRATION LEGALE ?

La Commission européenne a présenté mercredi 27 avril 2022 une directive afin de **faciliter l'arrivée "de compétences et de talents"** au sein des États membres, dans des secteurs en manque de main-d'œuvre, comme la santé ou le bâtiment par exemple. Le but est de favoriser l'immigration légale sur un continent vieillissant en attirant des travailleurs jeunes dans certains domaines d'activité, touchés par une pénurie de personnel. Ce type d'immigration "stimule l'économie" européenne, a insisté le vice-président de la Commission *"Elle a un impact positif sur tous les plans : elle donne à ceux qui veulent migrer la possibilité d'améliorer leur situation tout en fournissant des travailleurs plus qualifiés aux pays d'accueil"*. La réforme permettra aux personnes intéressées de candidater depuis leur pays d'origine et d'améliorer leurs droits. Ce permis unique ne sera plus lié à un seul employeur, et ses bénéficiaires pourront donc changer d'emploi en toute légalité. La Commission veut également faciliter l'octroi du statut de résident de longue durée qui peut être accordé au bout de cinq ans de résidence légale dans un pays de l'UE. Elle propose de reconnaître dans ces cinq années les périodes de résidence dans différents États membres, facilitant la mobilité de ces personnes au sein des Vingt-Sept. Les temps d'études dans l'UE seront pris en compte. Tout comme la période d'accueil sous protection temporaire, d'une durée de trois ans maximum, dont

bénéficient notamment des millions d'Ukrainiens fuyant la guerre, ce qui accélérera leur accès au statut de résident de longue durée. Par ailleurs, les droits associés seront améliorés en particulier concernant le regroupement familial : pas de conditions d'intégration, accès au marché du travail pour les membres de la famille, et octroi immédiat du statut de résident de longue durée aux enfants des personnes sous ce statut. La Commission propose des améliorations opérationnelles. L'exécutif européen voudrait mettre en œuvre pour l'été 2023 une plateforme à l'échelle de l'UE sur laquelle des candidats à l'immigration de pays tiers pourront charger leur profil, afin d'aider les entreprises à trouver les compétences dont elles ont besoin.

Les pays visés sont en premier lieu la Tunisie, le Maroc et l'Égypte, puis dans un second temps le Sénégal, le Nigeria, le Pakistan et le Bangladesh. Des pays pour la plupart en partenariat avec l'UE sur le contrôle de l'immigration clandestine en échange d'importantes sommes d'argent, et dont leurs ressortissants viennent grossir les rangs des migrants illégaux en Europe. Bruxelles aimerait tester un projet pilote concernant uniquement les migrants ukrainiens dès cet été. La Commission précise néanmoins qu'aucun État membre ne sera forcé d'appliquer la directive. "Chacun décidera et l'Union soutiendra les États, sur la plan pratique et opérationnel, à affronter les défis de la démographie et de la migration", indique-t-on à Bruxelles, selon des propos rapportés par le journal le Monde. L'UE accueille chaque année 2,5 à 3 millions de personnes de façon légale sur son territoire pour le travail ou les études. Dans le contexte de la guerre en Ukraine, elle fait face à un afflux exceptionnel de 5 millions de personnes fuyant ce pays.

## FRONTEX

L'ONG allemande Sea-Watch a porté plainte mi-avril contre l'agence européenne des frontières de l'Union européenne (UE), Frontex, devant le tribunal de l'Union européenne (CGE) à Luxembourg. L'agence de l'UE est poursuivie pour avoir refusé de divulguer des documents détaillant la nature de ses relations qui les lie aux garde-côtes libyens. Le préjudice remonte au 30 juillet 2021. Ce jour-là, le navire Sea Watch 3 (de l'ONG allemande éponyme) assiste à l'interception d'un canot en détresse, dans les eaux maltaises, par les garde-côtes libyens. Vingt personnes étaient à bord. Selon les déclarations de l'ONG, aucune autorité maritime n'avait informé Sea-Watch de la présence de ce canot, alors que le navire humanitaire en était le plus proche. L'ONG s'étonne aussi que les autorités maltaises ne soient pas intervenues. Juste avant l'intervention des Libyens, un drone de Frontex survolait la zone. L'agence européenne aurait donc dû, selon le protocole maritime internationale, envoyé un message à tous les navires de la zone pour porter secours à l'embarcation. *"Le Sea Watch 3 était le navire le plus proche doté d'une capacité de sauvetage mais n'a été informé par aucune autorité. Les autorités maltaises ont refusé de remplir leur devoir de coordonner les efforts de sauvetage et de veiller à ce que les personnes en détresse en mer soient emmenées en lieu sûr"*. L'ONG accuse Frontex d'ignorer délibérément les navires de sauvetage européens pour faire appel de préférence aux garde-côtes libyens. À la suite de cette interception et du retour des 20 exilés en Libye, Sea-Watch aidée par la plateforme de défense de la liberté d'information FragDenStaat ont demandé des explications à Frontex sur leur déroulé des opérations ce jour-là. En vain. Les avocats des deux plaignants disent pourtant avoir identifié 73 documents liés à ce sauvetage mais Frontex refuse de les rendre publics. *"Après une demande [de Sea-Watch] en vertu du règlement sur la liberté d'information concernant les opérations de Frontex le 30 juillet 2021, l'agence des frontières a refusé à plusieurs reprises de divulguer les informations demandées". "Parmi eux se trouvaient 36 documents sur l'échange de communications entre Frontex et les autorités libyennes, italiennes et maltaises ce seul jour précis."* *"Frontex fonctionne comme un service secret qui dissimule en permanence des informations"*

Régulièrement accusé de fermer les yeux sur les refoulements illégaux de migrants en mer Égée, **le patron de l'agence européenne des garde-frontières Frontex**, a présenté sa **démission** vendredi 29 avril 2022 à la suite d'allégations de violations des droits de l'Homme contre son agence. L'agence est depuis des années visée par différentes enquêtes d'ONG et de médias européens pour "violations des droits de l'Homme". (voir les lettres précédentes). *"Je peux confirmer qu'il a présenté sa démission"* au conseil d'administration, et ceci *"ouvre la possibilité d'un nouveau début"* pour

Frontex, a indiqué à Berlin un porte-parole du gouvernement allemand. Cette proposition de démission, a poursuivi ce porte-parole, *"donne la possibilité d'éclaircir entièrement les accusations pour faire la transparence et s'assurer que toutes les opérations de Frontex ont lieu dans le respect du droit européen"*. Pour le conseil d'administration de Frontex, *« un contrôle efficace des frontières et la protection des droits fondamentaux sont pleinement compatibles. »*.

## ALLEMAGNE

L'une des meilleures joueuses de tennis de sa catégorie d'âge (12 ans) en Ukraine, cette jeune fille est partie avec sa mère et est actuellement en Allemagne à Leverkusen. Elle a pu reprendre les entraînements dans le club du RTHC Bayer Leverkusen. C'est également le cas d'une équipe de football de moins de 17 ans de Kiev, qui a pu rechausser les crampons dans un club de Hennef, à l'ouest de l'Allemagne. Cet accueil a été rendu possible grâce à un entraîneur de 50 ans qui entretient des liens étroits avec le Dynamo Kiev, le club de la capitale ukrainienne. Le directeur de l'académie des jeunes au Dynamo Kiev, a aidé à organiser le vol d'évacuation des 28 jeunes footballeurs. "Il a beaucoup de contacts à Kiev et dans tout le pays, et il continue d'aider à évacuer les gens d'Ukraine". "On s'assure que les jeunes soient bien pris en charge ici et qu'ils aient l'opportunité de jouer au football. Ils sont heureux d'être sortis de l'Ukraine." Les adolescents sont en contact permanent avec leurs parents restés au pays. *"La première chose que je veux faire à mon retour est d'aider à reconstruire l'Ukraine"*, assure l'un des joueurs. *"Ce n'est qu'après cela que je poursuivrai ma carrière dans le football."* *"Maintenant qu'ils sont en sécurité, les joueurs ont la possibilité de poursuivre leur passion, de s'entraîner, mais aussi d'aller à l'école."*

L'objectif d'un ancien ancien médaillé d'or olympique en biathlon et fondateur de l'initiative "Athlètes pour l'Ukraine" *"est qu'il n'y ait plus un seul événement sportif dans le monde où l'on ne proteste pas contre cette guerre"*, *"Le but de l'organisation est d'unir les athlètes du monde entier pour envoyer un signal collectif contre la guerre et pour la paix et la solidarité"*. Un certain nombre d'athlètes de premier plan, dont plusieurs médaillés d'or olympiques, ont rejoint l'organisation, qui coordonne les envois d'aide à la frontière ukrainienne ainsi que la récolte de dons financiers et matériels. *"Nous essayons également d'intégrer les enfants déplacés dans les clubs sportifs et utilisons nos contacts pour offrir des possibilités d'entraînement aux athlètes."*

## CHYPRE

Des centaines de **mineurs non accompagnés** (MNA) arrivent chaque année sur cette petite île de la Méditerranée : par bateau, depuis les côtes turques, pour les exilés syriens, ou par avion, depuis Istanbul puis Ercan - l'aéroport situé dans le nord de l'île sous occupation turque - pour les ressortissants somaliens, congolais, ivoiriens ou camerounais. D'après les ONG sur place, les arrivées sont croissantes depuis fin 2018 : en 2021, 659 mineurs non accompagnés ont déposé une demande d'asile, contre 304 en 2020 et 535 en 2019. Chypre n'est pas en réalité, leur destination de premier choix. Quand ils quittent leur pays, les mineurs ont conscience de partir pour l'Europe, mais ils ne savent pas où exactement. La personne qui voyage avec eux, le 'big boss', les accompagne jusque dans le nord de l'île, et à la surprise des enfants, les abandonne là. Beaucoup les quittent en leur disant qu'ils sont arrivés en Italie ou en France". Certains jeunes migrants prennent ensuite un taxi, avec lequel ils traversent la Ligne verte. D'autres sont déposés, par un autre "accompagnateur", directement aux portes d'une association. Dans les deux cas, tous se rendent ensuite impérativement au Centre de Pournara, pour enregistrer leur demande d'asile, camp surpeuplé, dans des conditions "totalement inadaptées pour des jeunes". En 2021 et 2020, plusieurs cas de harcèlement sexuel sur mineurs ont été signalés à la police. Depuis 2020, la durée de séjour dans le centre, de quelques jours auparavant, est passé à plusieurs mois. Une fois leur demande finalisée, les jeunes exilés sont autorisés à quitter le centre. Ils sont alors logés dans des appartements gérés par les services sociaux à Larnaca et Limassol (dans le sud de l'île), ou pris en charge par des associations telles que « Hope for Children ». Actuellement, près de 600 mineurs âgés de 13 à 17 ans bénéficient de ces logements à Chypre. le tiers des MNA transitent par Chypre pour pouvoir rejoindre un proche ailleurs en Europe, via le regroupement familial. Là encore, "c'est une procédure longue et complexe. Beaucoup sont très en colère, déçus, car ils pensent que tout va se faire rapidement. Alors qu'en réalité, ils vont passer

de longs mois, voire des années, à attendre". *"Les adolescents syriens sont moins anxieux, car ils sont quasiment certains d'obtenir l'asile, Pour les ressortissants africains, c'est bien plus difficile, car on sait que le taux de rejet est conséquent. Les violences domestiques qu'ils ont fui, dont certaines leur ont fait frôler la mort, ne justifient pas, selon les autorités, d'obtenir une protection".* L'anxiété fait naître chez certains des troubles psychologiques, qui peuvent aller jusqu'aux addictions à la drogue ou à l'alcool. Pour les cas les plus graves, les structures publiques spécialisées n'acceptent pas les jeunes qui ne parlent pas le grec. Et ils refusent d'accueillir des interprètes. Les autorités ont tout même *"fait des efforts ces derniers temps, en coopérant par exemple avec les ONG pour l'hébergement et l'éducation des jeunes. Mais il reste encore beaucoup à faire. Surtout, cela ne pas assez vite. Car pendant que les politiques prennent leur temps, il y a toujours plus de demandes"*.

## ESPAGNE

Depuis mercredi 27 avril, une opération de recherche est menée par les autorités espagnoles dans le Pays basque pour tenter de localiser un migrant. Le jeune homme a disparu le 18 avril après avoir tenté de traverser le fleuve Bidassoa, frontière naturelle entre la France et l'Espagne. L'alerte a été donnée par une ONG qui a recueilli les deux exilés qui l'accompagnait. La police de la Communauté autonome basque espagnole, la Croix-Rouge, une unité canine espagnole ainsi que des plongeurs des services de secours de la région participent aux recherches. La zone d'investigation est assez large : elle s'étend de la région de Navarre à l'embouchure de la Bidassoa. L'association « Irungo Harrera Sarea », qui donne des informations aux migrants du côté espagnol de la frontière avant leur passage vers la France, avait eu vent de la disparition d'un homme mais n'avait pas réussi à obtenir de détails. Ce serait la dix-neuvième personne morte en essayant de traverser le fleuve Bidassoa depuis début 2021.

L'ONG espagnole Caminando Fronteras a indiqué que 44 migrants, tentant de rejoindre l'archipel espagnol, sont morts après le naufrage de leur embarcation, dimanche 8 mai 2022, dans l'Océan Atlantique, au large de Cap Boujdour, au Sahara occidental. "12 exilés ont survécu à l'accident et ont été arrêtés, 7 corps ont été transférés à la morgue et les autres victimes ont été englouties par la mer".

<https://www.france24.com/fr/afrique/20220508-plus-de-quarante-migrants-morts-noy%C3%A9s-au-large-du-sahara-occidental>

Dans la nuit de dimanche 8 à lundi 9 mai 2022, au moins 28 migrants ont disparu au large des Canaries, quelques heures avant que l'embarcation ne soit repérée par un avion de sauvetage espagnol. Treize personnes, dont un adolescent, ont été secourues par deux hélicoptères espagnols et pris en charge par la Croix-Rouge sur l'île de Grande Canarie. Certains étaient si faibles qu'ils ont été évacués sur des chaises roulantes. Ces exilés ont été retrouvés en mer en profonde détresse : ils étaient accrochés aux flotteurs de leur canot et risquaient à tout moment de se noyer. Des fortes vagues ont déstabilisé le bateau, provoquant le naufrage. L'embarcation était composée à l'origine de 41 migrants, tous originaires d'Afrique subsaharienne. Ils avaient quitté trois jours plus tôt la ville côtière de Laayoune, au sud-ouest du Maroc.

Un homme d'affaires de 39 ans résidant à Palma de Majorque, aux Baléares, a été arrêté par la police espagnole pour exploitation de sans-papiers. Les migrants étaient forcés de travailler 68 heures par semaine – 12 heures du lundi au vendredi et 8 heures le samedi – avec une unique pause déjeuner de 30 minutes. Les sans-papiers exerçaient sans contrat pour un salaire de misère. Les heures supplémentaires n'étaient pas payées et une partie de l'argent promis n'était pas versée malgré les demandes répétées des travailleurs. L'homme devrait à certains exilés des sommes allant jusqu'à 2 000 euros. Selon les enquêteurs, l'employeur n'hésitait pas à insulter et mépriser les migrants. Les sans-papiers n'osaient pas se plaindre et se voyaient contraints de subir les brimades de leur employeur pour garder leur travail. L'accusé présumé appâtait ses employés illégaux en leur promettant de les embaucher légalement après plusieurs mois d'activité, ouvrant la voie à une régularisation. Beaucoup de migrants originaires d'Afrique subsaharienne se voient refuser l'asile.

Pour survivre, la plupart de ceux transférés sur le continent espagnol travaillent comme vendeur ambulant ou se retrouvent exploités dans les champs de tomates ou de fraises de l'Andalousie.

## GRECE

Trois exilés syriens, ont été condamnés, jeudi 5 mai, 2022 à des peines de 187 ans de prison en tant que "capitaine" de l'embarcation, les deux autres à 126 ans de prison chacun en tant qu'"assistant" et "mécanicien", pour "aide à l'entrée illégale" sur le territoire grec - la cour a reconnu qu'ils n'étaient pas des passeurs agissant pour en tirer profit, et qu'elle ait abandonné la charge de 'participation à une organisation criminelle'. Tous trois se trouvaient sur une même embarcation, secourue après un naufrage au large de l'île de Paros, en décembre 2021. Les trois hommes comptaient parmi les survivants d'un important naufrage survenu le 24 décembre 2021. À bord de leur embarcation se trouvaient plus de 80 ressortissants syriens et turcs. Après une dizaine d'heures, les mauvaises conditions météorologiques avaient endommagé les moteurs. Dix-huit personnes ont perdu la vie dans le naufrage, au large de l'île de Paros. Les garde-côtes grecs ont ensuite cherché à déterminer les responsabilités, en interrogeant les rescapés au sujet des pilotes de l'embarcation. "Les survivants ont témoigné que ce voyage coûtait entre 7 000 et 10 000 euros par passager. Certains avaient vendu toutes leurs possessions pour pouvoir se le payer", selon l'ONG qui a mené une reconstitution détaillée de cette traversée. Aucun des trois hommes n'avaient pu réunir une telle somme. *"Cependant, ils avaient des connaissances en mécanique qu'ils pouvaient offrir en guise de paiement. Par conséquent, ils ont accepté de réaliser des tâches de pilotage en contrepartie d'un prix plus bas"*. Les trois Syriens ont témoigné avoir finalement refusé de conduire l'embarcation, jugée bien trop surchargée. Mais *"ils ont été forcés par les passeurs turcs de prendre le contrôle du bateau, sous la menace d'une arme"*, affirmait l'un de leurs avocats. *"Tous ont rapporté avoir été détenus dans une maison par des trafiquants turcs armés, jusqu'au départ de l'embarcation"*. Les réactions de la société civile et des ONG ayant suivi le procès ne se sont pas faites attendre. Un avocat spécialisé dans le droit des demandeurs d'asile a fustigé *"la folie des lois draconiennes de l'Europe forteresse"*. *"Nous avons besoin d'un changement de législation. Demander l'asile n'est pas un crime"*. Ce type de condamnations n'est pas rare. C'est même une pratique répandue de la justice. Du fait de la régularité de ces procès, les exilés condamnés pour un tel motif représentent la deuxième plus grande catégorie de détenus en Grèce. À l'heure actuelle, près de 2 000 demandeurs d'asile sont enfermés dans les prisons du pays pour trafic illégal de migrants.

Les garde-côtes grecs ont secouru, dimanche 8 mai 2022, près de l'île de Kos, à proximité de la côte turque, 106 migrants, dont 14 femmes et 20 enfants. Les naufragés se trouvaient à bord d'un voilier qui avait à moitié coulé en mer Égée. Toutes les personnes ont été secourues.

## ITALIE

Mardi 3 mai 2022, un tribunal de Rome a innocenté le président de l'association Baobab Expérience, Andrea Costa, et deux autres salariés. Accusés d'aide à l'immigration illégale. Baobab Expérience, basée à Rome, propose depuis 2005 un soutien aux migrants en transit dans la capitale italienne. En 2016, alors sur écoute téléphonique, Andrea Costa évoque neuf migrants, huit Soudanais et un Tchadien, qui *"souhaitent rejoindre le camp de la Croix-Rouge à Vintimille"*, à la frontière avec la France. Les humanitaires, "comme dans des milliers d'autres circonstances" selon l'association, donnent de l'argent aux neuf migrants pour acheter des billets de train ou de bus afin qu'ils rejoignent la ville frontalière. Le responsable et les deux salariés étaient donc jugés six ans après les faits pour avoir collecté de l'argent servant à payer le voyage de ces jeunes. *"Andrea Costa est assimilé par l'accusation aux trafiquants qui agissent en toute impunité dans les gares italiennes, qui font payer cher les billets, qui vendent de faux documents au prix d'une illusion, et qui spéculent sur la fragilité des personnes livrées à elles-mêmes"*, avait à l'époque déploré l'association lors d'une conférence de presse. *"Si les actions humanitaires du président de Baobab Expérience représentent un crime, alors chacun de nous est un criminel. Si Andrea Costa est coupable, alors nous le sommes tous."* Il a été accusés d'aide à l'immigration illégale. À l'issue de son acquittement, le président de l'association s'est dit "satisfait". *"Ces dernières années ont été difficiles, même si je savais que j'avais agi"*

correctement", a réagi Andrea Costa. *"Je recommencerais. Nous continuerons d'aider les personnes dans le besoin, comme cela se produit pour les réfugiés arrivant d'Ukraine"*. Pour la section italienne d'Amnesty International, il *"n'aurait jamais dû faire l'objet"* d'une investigation. *"Cette enquête a duré trop longtemps et s'est inscrite dans une ligne de criminalisation de la solidarité qui fait que des individus et des organisations de recherches et de sauvetage [en mer] ont été entravés et bloqués dans leur action en faveur des droits de l'Homme"*.

13 023 jeunes migrants de moins de 18 ans, la plupart originaires d'Afrique de l'Ouest, du Nord et subsaharienne, ont atteint les côtes de l'Italie après une traversée par la mer, sur toute l'année 2021. La grande majorité d'entre eux, soit 10 053, étaient des mineurs non accompagnés. Ces traversées sont favorisées par "le manque ou l'absence de programmes et de services de protection" de ces jeunes tout au long des routes migratoires qu'ils empruntent.

## LITUANIE

Vendredi 6 mai 2022, selon Médecins sans frontières, plus de 2 500 migrants subissent une "détection arbitraire" dans les camps lituaniens, aux allures de centres de détention. La majorité sont des ressortissants du Moyen-Orient, principalement d'Irak, mais on compte aussi beaucoup de personnes originaires de République démocratique du Congo (RDC).

Un premier camp est une ancienne prison de l'ouest de la Lituanie transformée en septembre 2021 en centre pour migrants. À l'intérieur, les exilés sont répartis par nationalité et chaque secteur dispose de créneaux horaires pour utiliser le stade, le gymnase, et la bibliothèque. Chaque enceinte du lieu dispose d'un terrain de basket et d'une salle à manger. Le deuxième camp, situé au sud-est près de la frontière biélorusse, a été installé à la hâte par les autorités en 2021, est divisé en cinq parties, séparées par des clôtures recouvertes par des bâches. Les migrants dorment dans des containers pouvant abriter quatre personnes chacun. Dans ces centres, les migrants se disent victimes de harcèlement et de violences de la part du personnel. *"Beaucoup rapportent des traitements dégradants et des violences de la part des gardes"*. Les personnes sont "détenues plusieurs mois sans savoir quand elles seront libérées", elles *"n'ont pas accès à une procédure d'asile équitable"*. En 2021, seules 54 demandes ont été acceptées sur 3 272 dossiers déposés, soit moins de 2 %.

Pour MSF, *"les politiques migratoires de l'Union européenne visant à restreindre et à étendre la détention ont un impact dévastateur sur la santé mentale des personnes concernées"*. L'ONG médicale exhorte les autorités à mettre fin à *"ces détentions arbitraires"* et à *"évaluer équitablement et le plus rapidement possible"* les demandes d'asile. En octobre 2021, *"Nous appelons la Lituanie à respecter ses obligations internationales en permettant l'accès aux demandeurs d'asile et en garantissant des conditions d'accueil adéquates et des procédures d'asile équitables et efficaces"*, avait déclaré le représentant de l'agence onusienne dans les pays nordiques et baltes. Ces demandes sont restées vaines, aucun changement n'a depuis été observé dans les centres pour exilés.

## ROUMANIE

Un réseau de trafic de migrants coordonné par un Roumain de 28 ans aurait illégalement emmené plus de 36 000 Syriens, Irakiens, Indiens et autres ressortissants de pays d'Asie vers l'Europe occidentale. Le groupe faisait partie d'une chaîne internationale de trafic impliquant des Ukrainiens, des Turcs, des Moldaves et des Serbes. Leurs bénéfices estimés sont énormes : plus de 150 millions d'euros, révèlent la police des frontières roumaine, qui a enquêté et documenté les activités de ce groupe en collaboration avec les autorités autrichiennes.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-nos-dernieres-infos>

## VATICAN

Jeudi 12 mai 2022, le message du Pape François pour la prochaine Journée mondiale du migrant et du réfugié, qui se tiendra le 25 septembre prochain, a été rendu public : *«Construire l'avenir avec les migrants et les réfugiés»*. *«Personne ne doit être exclu»*. Le Royaume est un projet *«essentiellement inclusif et place les habitants des périphéries existentielles au centre»*. Parmi ces périphéries figurent de nombreux migrants et réfugiés, des personnes déplacées ou victimes de la

traite. *«Construire l'avenir avec les migrants et les réfugiés»* signifie également reconnaître et valoriser ce que chacun d'entre eux peut apporter au processus de construction. Pour la prophétie d'Isaïe (Is 60,10-11), les étrangers n'apparaissent pas comme des envahisseurs et des destructeurs, mais comme des ouvriers volontaires qui reconstruisent les murs de la nouvelle Jérusalem. Dans cette prophétie, souligne François, *«l'arrivée d'étrangers est présentée comme une source d'enrichissement: "Les trésors d'au-delà des mers afflueront vers toi, vers toi viendront les richesses des nations"»*. L'Histoire enseigne que la contribution des migrants et des réfugiés a été fondamentale pour la croissance sociale et économique de nos sociétés. *«C'est encore le cas aujourd'hui, : leur travail, leur capacité de sacrifice, leur jeunesse et leur enthousiasme enrichissent les communautés qui les accueillent. Mais cette contribution pourrait être bien plus importante si elle était valorisée et soutenue par des programmes ciblés»*. Se basant sur la même prophétie d'Isaïe: *«On tiendra toujours tes portes ouvertes, elles ne seront jamais fermées, ni de jour ni de nuit, afin qu'on fasse entrer chez toi les richesses des nations»* (Is 60,11), la présence de migrants et de réfugiés représente un grand défi, mais aussi une opportunité de croissance culturelle et spirituelle pour tous, *«grâce à eux, nous avons la possibilité de mieux connaître le monde et la beauté de sa diversité. Nous pouvons mûrir en humanité et construire ensemble un plus grand "nous"»*.

## **ONU - ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRANTS**

### **OIM**

Depuis le début de l'année 2022, 9 607 migrants sont arrivés en Espagne, dont 2 014 sur le continent et 6 421 aux Canaries (le reste a débarqué par la terre ferme). En 2021, ils étaient au total 28 629 à avoir rejoint le pays, contre 18 838 en 2020. Depuis janvier 2022, au moins 185 personnes ont péri dans l'Atlantique, contre 73 à la même période en 2021.

## **EUROPE**

### **MOLDAVIE**

La Moldavie, qui a accueilli depuis le début de la guerre en Ukraine environ 450.000 réfugiés, s'est retrouvée dans une situation extrêmement complexe et mérite un soutien massif de la communauté internationale, a déclaré lundi 9 mai 2022, le Secrétaire général de l'ONU au premier jour d'une visite dans ce pays. Ce petit pays européen accueille le plus grand nombre de réfugiés par rapport à la taille de sa population. En Moldavie, il n'y a pas de camps de réfugiés, l'écrasante majorité des Ukrainiens – 95% – sont logés par des familles moldaves.

### **ROYAUME-UNI**

Jeudi 28 avril 2022, la ministre de l'Intérieur britannique, a fièrement annoncé : *"Aujourd'hui, le projet sur la nationalité et les frontières a reçu l'assentiment royal et est désormais une loi".* Il s'agit *"d'un moment historique pour le pays"* qui va permettre *"d'aller encore plus loin pour combattre l'immigration illégale et les groupes criminels en offrant des sanctions plus sévères contre ceux qui facilitent l'entrée illégale et dangereuse au Royaume-Uni"*. Sa réforme controversée du droit d'asile avait franchi mercredi un dernier obstacle au Parlement britannique. Il ne manquait plus que l'assentiment de la reine Elizabeth II. La chambre des Lords avait rejeté par 212 voix contre 157 une dernière tentative pour bloquer le texte, à savoir garantir que la nouvelle législation soit conforme aux obligations internationales du Royaume-Uni envers les réfugiés. À l'annonce du résultat, des cris de honte de certains députés ont retenti dans le Parlement. La loi prévoit notamment de durcir les sanctions contre les passeurs et les migrants arrivés illégalement dans le pays, ainsi que le renvoi au Rwanda des demandeurs d'asile. Il y a deux semaines, le gouvernement conservateur de Boris Johnson a signé un accord avec Kigali pour que le Rwanda "accueille" les exilés venus de manière

illégal en Angleterre et qu'il soit en charge du traitement de leurs dossiers d'asile. La loi a été accueillie par une salve de critiques d'organisations internationales et d'ONG de défense des droits humains. Le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a "regretté" un texte "*qui sape le droit et les pratiques internationales en matière de protection des réfugiés*". L'association Care4Calais a de son côté évoqué un "triste jour". "Nous sommes en colère, nous sommes bouleversés, nous sommes inquiets pour les personnes que nous soutenons. Cette législation les affectera concrètement, en les criminalisant pour avoir choisi de fuir leur foyer". Mais les militants n'ont pas dit leur dernier mot. "Le gouvernement pense que c'est gagné, mais il ferait mieux d'y réfléchir à deux fois", a assuré Freedom from torture, ajoutant que "la riposte commence maintenant". L'ONG s'apprête à intenter une action en justice contre la nouvelle législation, doutant de sa légalité en vertu de la Convention de Genève, signée par le Royaume-Uni et qui régit le statut de réfugié. Les associations ont déjà obtenu une importante victoire cette semaine. Le gouvernement a abandonné son projet de repousser hors des eaux territoriales britanniques les embarcations de migrants qui tentent de rejoindre les côtes anglaises. Priti Patel a fait marche arrière, quelques jours avant que la proposition ne soit contestée devant les tribunaux.

Près de l'aéroport londonien d'Heathrow, un Holiday Inn, cerné de voies rapides, a été réquisitionné par les autorités pour y loger des migrants repêchés dans la Manche. "*On a été transférés ici le 20 novembre. Personne ne nous a dit combien de temps on resterait là. Cela fait cinq mois*". "*Les migrants sont régulièrement déplacés, sans savoir où*", "*Pourquoi envoie-t-on des gens dans un centre plutôt qu'un autre ? Nous n'en avons aucune idée*", Dans les premiers temps, les migrants n'ont accès ni aux informations, ni à un soutien juridique. "*Et nous-mêmes, membres d'associations, n'avons pas accès à eux. Je n'ai d'ailleurs jamais rencontré un migrant qui venait d'arriver dans le pays*." Selon plusieurs témoignages, il est par ailleurs fréquent que les téléphones des migrants leur soient, dans les premiers jours suivant leur arrivée, confisqués, renforçant leur sentiment d'isolement. Le centre de traitement de Douvres, premier point de passage pour les exilés interceptés en mer, situé sur les docks, est dissimulé derrière une bâche noire qui ne laisse rien entrevoir. "*C'est comme un grand hangar, on dormait à même le sol, sans oreiller*" "*Les migrants passent la nuit à même le béton. Ils n'ont aucune intimité et gardent parfois leurs habits mouillés pendant des jours*". "*Il y a aussi des personnes blessées, laissées sans soins*". L'interdiction d'accès sert à cacher les conditions dans lesquelles ils sont placés. "*C'est juste inhumain de traiter ces gens comme ça. Pourtant, avec le Brexit et le manque de main d'œuvre, on a tant besoin d'eux ici*". Le bouche à oreille entre migrants est encore ce qui fonctionne le mieux. Dans les hôtels, les nouveaux arrivants apprennent de la part de ceux présents depuis déjà plusieurs mois que l'organisation Migrant help, mandatée par l'État, est là pour les aider. "*C'est les migrants qui étaient dans l'hôtel avant moi qui me l'ont dit, les autorités ne donnent pas l'info*", "*alors maintenant, je fais pareil, j'aide les nouveaux venus*".

Un chercheur de 37 ans résidant à Cambridge, à près de 200 kilomètres de là, a lancé en 2020 une équipe de patrouilleurs des côtes. Méfiant envers les autorités et leur capacité à gérer correctement les arrivées de migrants, il a mis sur pied « Channel Rescue » ("les sauveteurs de la Manche"), une équipe de **veilleurs volontaires**, dont les rangs ne finissent pas de grossir. De 25 en 2021, ils sont passés à plus de 100 cette année. "*On patrouille sur la côte, de Deal à Dungeness*", indique-t-il, précisant être déterminé à ce que la Manche ne devienne pas "*un immense cimetière*", comme la Méditerranée. Le long de ces quarante kilomètres, les équipes prennent place au petit matin, munies de jumelles et de longues vues, épiant la mer. Le but : prévenir les garde-côtes en cas de besoin et s'assurer que les droits des migrants interceptés sont respectés. "*On reçoit souvent des menaces, particulièrement quand on est mentionnés dans la presse. Du genre : 'On va te jeter de la falaise', ou 'Je vais te couler'*. Cela vient de groupes d'extrême-droite, même si on n'en est pas sûr à 100%". Des militants d'extrême-droite patrouillent eux aussi le long des côtes et tentent de **repousser ou de dissuader les migrants**, allant parfois jusqu'à les approcher en mer. D'autres, moins violents, se disent "très inquiets" par ces arrivées qui mettraient en péril l'équilibre de leur pays. Dans les faits, pourtant, plusieurs y ont vu une aubaine. Une businesswoman de 49 ans, a entrepris en 2021 de

**vendre aux médias**, notamment au tabloïd **les images des arrivées de migrants** qu'elle filme. Un revenu non négligeable pour cette femme qui a perdu son emploi lors des confinements dus au Covid. *"Je pense que les chiffres du gouvernement ne sont pas bons. Il y a beaucoup plus de migrants qui arrivent". "Les gens des villes ne se rendent pas compte de ce qu'il se passe ici, je veux les avertir. Pourquoi sommes-nous, comme ça, bombardés de migrants ?"* Un écossais, *"très gêné par les arrivées"* a acheté un bateau, en 2021, pour filmer les embarcations qu'il approche en mer *"en restant à une distance d'un mile et sans parler aux migrants"*. Pour *"Montrer à quel point la Manche est dangereuse"*. Il indique qu'il a créé une chaîne sur laquelle il vend, lui aussi, ses images.

*"L'accueil que le Royaume-Uni réserve à ces migrants est lamentable"*, fustige une militante membre de Kent Refugees Action Network (KRAN) qui tient à rappeler que, lors de la Première Guerre mondiale, le Royaume-Uni avait accueilli quelque **250 000 réfugiés francophones**, dont un grand nombre de Belges, **fuyant les nazis**. *"À l'époque, ils avaient été accueillis en grandes pompes"*. Eux aussi étaient arrivés à bord de petites embarcations à travers la Manche.

Dimanche 1er mai 2022, 250 personnes qui sont arrivées à bord de sept embarcations. Lundi 2 mai 2022, le ministère de la Défense a indiqué que 293 personnes avaient débarqué à bord de neuf embarcations. Ces nombreuses arrivées surviennent après onze jours consécutifs sans arrivées sur les côtes britanniques. Les autorités avaient avancé que cette diminution pouvait s'expliquer par l'effet dissuasif de l'accord Royaume uni-Rwanda. Mais il semblerait qu'il n'en soit rien. Le retour d'un temps clément sur la Manche a coïncidé avec cette nouvelles arrivées de migrants. Récemment interrogé des migrants à Calais qui attendent de pouvoir traverser la Manche. ont affirmé qu'ils comptaient toujours tenter de rejoindre les côtes britanniques malgré l'accord migratoire avec Kigali. ***"On va essayer de passer et, une fois là-bas, on fera tout pour ne pas aller au Rwanda"***. C'est aussi ce qui ressort de l'enquête menée par l'association britannique « Care 4 Calais » auprès des exilés. Sur les 60 personnes interrogées sur leur projet à la suite de l'accord, 75 % ont déclaré qu'ils souhaitaient toujours traverser la Manche.

Mercredi 4 mai 2022, dans l'après-midi, l'agence britannique de lutte contre la criminalité (NCA) a procédé à l'**arrestation**, à Londres, d'un iranien de 29 ans *"accusé d'être un acteur majeur dans ce que nous qualifierions de l'un des plus importants réseaux criminels impliqués dans la fourniture de bateaux à des passeurs"*, a affirmé le directeur régional des investigations de la NCA. Il est présenté jeudi 5 mai 2022 devant les juges du tribunal de Westminster. Les infractions commises relèvent, selon le parquet, d'un *"trafic systématique d'êtres humains"*. En octobre 2021, la police belge avait découvert plusieurs bateaux et moteurs cachés à l'arrière d'un véhicule, à la frontière entre la Belgique et la France. Depuis lors, le Royaume-Uni et la Belgique travaillaient conjointement sur l'enquête. Les bateaux fournis par le réseau criminel proviendraient de Turquie. Leur livraison se serait faite régulièrement en direction de l'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas. Puis, des complices acheminaient les embarcations de fortune jusque sur les côtes du littoral nord français, selon les enquêteurs. *"Certains des bateaux ...n'étaient rien moins que des pièges mortels, maintenus à l'aide de ruban adhésif et de planches de bois"*

Des fantasmes circulent chez les migrants autour de l'Angleterre, **pays du plein emploi au marché du travail considéré comme accessible**. Mais la situation outre-Manche n'a eu de cesse de se durcir ces dernières années. Depuis début 2021, le pays a adopté un visant à limiter les entrées, en donnant la priorité aux migrants occupant des emplois hautement qualifiés. Un demandeur d'asile afghan logé dans un hôtel est arrivé il y a cinq mois, ingénieur en transport dont la carrière était bien lancée dans son pays d'origine, "devra" repasser ici par la case études. "Je ne trouverai jamais un boulot à la hauteur de mes qualifications, tout le monde me le dit". En Angleterre, un demandeur d'asile ne peut effectivement pas travailler. Sauf exceptions. *"Il est techniquement possible de demander une autorisation de travail après une année de présence sur le territoire en tant que demandeur d'asile mais cela permet seulement de postuler pour des métiers recherchés"*. Un demandeur d'asile iranien de 26 ans arrivé en bateau en Angleterre il y a deux ans, dispose du permis de travail. Mais en pratique, aucun employeur ne veut de lui. Les migrants qui travailleraient sans permis sont passibles d'amendes et de peines pouvant aller jusqu'à six mois de prison. Par ailleurs,

toute "faute" constatée peut avoir un impact sur une demande de permis de travail futur. Dans les rangs des demandeurs d'asile, ils sont donc nombreux à redouter le travail clandestin, dont ils auraient pourtant besoin. Il vit avec 40 livres par semaine, une allocation donnée, sur demande, par le gouvernement aux demandeurs d'asile ayant obtenu un premier avis favorable quant à leur demande. *"Je ne peux pas faire grand chose avec ça, j'essaie simplement d'acheter de la nourriture"*, se désole le jeune homme.

28% des personnes nées à l'étranger et présentes en Angleterre travaillent dans l'hôtellerie et la restauration, où la pandémie de Covid et le Brexit, ont provoqué une pénurie de main-d'œuvre. Environ 26% sont dans le secteur des transports et du stockage, et 25% dans la "communication" et l'informatique.

La ministre a reconnu lundi 9 mai 2022, lors d'une visite dans le Kent que les premiers vols à destination de Kigali n'auraient pas lieu avant plusieurs mois. *"J'ai dit dès le premier jour [...] que cela prendra du temps"*. Le Premier ministre avait pourtant assuré que les premiers transferts se produiraient d'ici fin mai. *"Nous voyons divers obstacles et barrières, principalement de la part de cabinets d'avocats spécialisés qui veulent bloquer l'expulsion de personnes n'ayant pas le droit d'être dans notre pays"*, l'"objectif" est toujours *"de renvoyer au Rwanda ceux qui n'ont aucune base légale pour être au Royaume-Uni"*. Effectivement, une action en justice a été lancée début mai 2022, par le cabinet d'avocats anglais InstaLaw, et d'autres procédures devaient être engagées par des associations dans les prochaines semaines.

Ce cabinet estime que l'envoi des migrants au Rwanda est contraire au droit international et à la Convention de Genève, relative au statut de réfugié, signée par l'Angleterre. Le projet serait également illégal au regard de la législation britannique sur les données puisqu'elles seraient alors partagées avec un autre État. Le ministère de l'Intérieur a trois semaines pour répondre aux interrogations des avocats, sans quoi l'affaire pourrait être portée devant la Haute cour de justice. Le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), *très critique sur le partenariat entre Londres et Kigali, a abondé en ce sens, affirmant avoir de "sérieuses inquiétudes quant à la capacité du Rwanda à intégrer" les demandeurs d'asile non africains sur son sol.* La majorité des migrants qui traversent la Manche depuis le nord de la France sont des Kurdes irakiens et iraniens ainsi que des Afghans. Beaucoup ont pour de la famille dans le pays, ce qui n'est pas le cas sur le continent africain.

Même si cet accord est validé par la justice britannique, il ne concernera qu'une poignée d'exilés, selon le Conseil des réfugiés (Refugee council), une ONG anglaise qui fournit un soutien aux migrants. En se basant sur les profils des arrivées de 2021, l'organisation pense que seulement 172 personnes auraient pu être envoyées au Rwanda l'an passé. Boris Johnson avait pourtant déclaré que *"des dizaines de milliers" de demandeurs d'asile arrivés illégalement en Angleterre seraient concernés par le partenariat avec Kigali.* Cette projection se base sur les 8 593 personnes ayant demandé d'asile l'année dernière : seul 2% de ces demandes ont été déboutées, soit 172 dossiers, d'après le Conseil des réfugiés. Une goutte d'eau donc, qui coûterait en revanche très cher aux contribuables britanniques. Le plan avec Kigali a été négocié en échange d'un versement de 144 millions d'euros aux autorités rwandaises.

## **SUISSE**

Les déplacés perçoivent une certaine aide financière de l'État, peu importe qu'ils soient hébergés à titre privé ou dans des logements gérés par les autorités. Dans certains districts ou cantons, l'État verse également une contribution aux familles d'accueil. Mais face au coût de la vie en Suisse, qui est parmi les plus élevés au monde, de nombreux déplacés ont malgré tout du mal à s'en sortir. Les organisations caritatives suisses affirment qu'un grand nombre de personnes s'adressent à elles pour de la nourriture, des vêtements et des soins médicaux. *"Certains vivent avec des familles qui ne peuvent plus payer leur nourriture. D'autres sont dans des centres pour demandeurs d'asile, où la nourriture est insuffisante. Nous constatons une forte demande"*, selon le projet d'aide "Incontro". La porte-parole du département des services sociaux de Zurich, a déclaré que l'État couvrirait les besoins de base des réfugiés et des demandeurs d'asile hébergés par les autorités. Mais rien n'est prévu pour

fournir une aide aux déplacés ukrainiens qui séjournent dans des familles d'accueil. "C'est tout simplement très difficile si nous n'avons même pas connaissance de l'engagement d'une famille d'accueil parce que celle-ci n'est pas passée par les canaux officiels". De plus en plus de voix s'élèvent ainsi pour appeler à davantage d'aide pour ceux qui fuient la guerre en Ukraine. Un député du parti populiste d'extrême droite, bien connu pour ses positions anti-migrants, estime qu'il faut renforcer l'aide. Pour lui, les Ukrainiens sont de "vrais réfugiés" et la Suisse se doit de veiller à leur santé. Une famille de trois déplacés ukrainiens dans le canton d'Argovie, au nord de la Suisse, reçoit actuellement moins de 8 francs par personne et par jour (un peu moins de 8 euros). À titre de comparaison, un Big Mac au McDonald's d'Aarau, la capitale du canton, coûte 7,20 francs (environ 7 euros). La Suisse a accueilli environ 40 000 déplacés ukrainiens depuis le début de l'invasion russe fin février 2022.

## AFRIQUE

### MAROC

Cent quatre-vingt-douze migrants ont été secourus dans la nuit de lundi 25 à mardi 26 avril 2022 par la marine marocaine, au large de ses côtes. Parmi eux, majoritairement originaires d'Afrique subsaharienne, se trouvaient des femmes et des enfants. Ils avaient pris la mer sur des embarcations pneumatiques mais aussi sur des jets-ski. Certains avaient même tenté de rejoindre l'Espagne à la nage. Une personne a par ailleurs été retrouvée morte par les garde-côtes. Les opérations de secours se sont déroulées en Méditerranée, où les migrants essayaient d'atteindre le sud de l'Espagne continentale, et dans l'Atlantique, où les exilés voulaient rejoindre l'archipel espagnol des Canaries. Les personnes secourues ont reçu les premiers soins à bord des unités de la marine royale, puis ont été acheminés vers les ports du royaume les plus proches. Le défunt a été transporté à la morgue de Laayoune, au sud-ouest du Maroc.

Le corps d'un jeune migrant a été retrouvé, samedi 30 avril 2022, près de la digue sud du port de Melilla, a indiqué l'Association marocaine des droits humains de Nador (AMDH). Selon elle, l'homme serait parti de la ville frontalière marocaine de Béni Ansar pour tenter de pénétrer, à la nage, dans l'enclave espagnole. L'association appelle les familles en recherche d'un disparu à les contacter pour tenter d'identifier la dépouille. "Le processus est généralement le même pour tous les migrants : ils essaient d'entrer dans le port de Beni Ansar tôt le matin, à l'aube, pour ne pas être vus". "Les candidats à la nage achètent des combinaisons et des palmes dans les marchés alentours. Ils espèrent avoir moins froid et aller plus vite." Mais les courants sont trompeurs et la traversée très risquée.

Les données du ministère marocain de l'Intérieur concernant l'immigration illégale vers l'Espagne en 2021 ont été dévoilées, vendredi 6 mai 2022. Les autorités marocaines ont secouru l'an dernier 14 236 migrants en route vers l'Espagne - dans l'Atlantique vers les Canaries et en Méditerranée vers le continent. Au cours du premier trimestre de 2022, la marine royale a porté assistance à 97 personnes. 63 121 tentatives d'immigration ont été déjouées dans le pays l'an dernier et de 14 746 pour les trois premiers mois de cette année. Il y a eu 49 franchissements des clôtures des enclaves situées au nord du Maroc, Ceuta et Melilla en 2021, 12 de janvier à mars 2022, toutes enregistrées à Melilla. Les autorités marocaines ont procédé au démantèlement de 256 réseaux de trafic de migrants en 2021, et 52 au premier trimestre 2022.

### SENEGAL

Au Sénégal, une conférence régionale sur la lutte contre la traite de personnes et le trafic illicite de migrants s'est terminé jeudi 12 mai. Durant trois jours, des responsables de la sécurité et de la justice de 18 pays d'Afrique et d'Europe se sont réunis pour faire le point sur les engagements de la "Déclaration de Niamey". Adoptée en 2018, elle vise à améliorer la coordination entre les États, par exemple en matière de collecte de données ou d'entraide judiciaire.

De plus en plus de "recrutements" sur les réseaux sociaux. Selon le représentant de

l'Office des Nations unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) pour l'Afrique de l'ouest et du centre : "L'ONUDC avec le Niger et les États membres de la région commence à travailler sur une campagne de prévention visant les femmes, mais aussi les enfants, travaille aussi à identifier les pratiques de captation des futures victimes de traite humaine. La campagne est déjà sur internet." Le rapatriement en mars 2021 de centaines de ressortissants nigériens depuis Dakar est un exemple récent de bonne coopération entre États, selon le directeur de la Police de l'Air et des Frontières du Sénégal. "Ces personnes étaient victimes de traites dans le sens où ils ont quitté leur pays d'origine et qu'ils ont été conduits au Sénégal à des fins de mendicité. C'est vraiment de l'exploitation. Le gouvernement nigérien a pris en charge, lui-même, le retour de ces personnes".

## UKRAINE

"Des migrants et des demandeurs d'asile sont enfermés depuis près de deux mois en bordure d'une zone de guerre", selon la division Droits des réfugiés et migrants à « Human Rights Watch ». "Ces migrants détenus sont terrifiés et en danger, et il n'y a aucune justification pour les maintenir en détention". Situé non loin de la ligne de front, le centre de Mykolaïv, à une centaine de kilomètres d'Odessa, n'est pas à l'abri des bombardements russes. Les exilés interrogés ont déclaré qu'ils pouvaient voir des avions militaires survoler le centre et entendre des bruits d'explosions et d'artillerie à intervalles réguliers. Actuellement 45 personnes seraient retenues dans le centre de Zhuravychi, au nord-ouest de l'Ukraine, sans possibilité de fuir vers les pays voisins. D'après certains des migrants coincés en Ukraine, les gardes leur avaient donné l'autorisation de quitter les installations à condition de rejoindre l'effort de guerre ukrainien. Ce qui leur permettrait d'obtenir la citoyenneté ukrainienne. Mais les personnes interrogées ont toutes décliné cette proposition. Au mois de mars, l'ONG Global Detention Project avait indiqué que le centre de rétention de Tchernihiv avait autorisé le départ de migrants et de demandeurs d'asile qui s'y trouvaient. Depuis le premier rapport de HRW, rien n'a changé : des dizaines de personnes continuent d'être privées de leurs mouvements alors que l'Ukraine subit quotidiennement des frappes russes sur son territoire et que des milliers de civils ont péri dans les affrontements

## ASIE

### RUSSIE

Selon le journal britannique *The Guardian*, 3,8 millions de Russes ont déjà quitté le pays sur environ 140 millions d'habitants ; cela fait plus de 2% de la population. Un chiffre qui reflète un phénomène, celui de l'émigration russe qui existe depuis années mais qui a pris une envergure plus importante avec la guerre en Ukraine.

Ce sont plutôt des chefs d'entreprise, des gens qui travaillent dans les nouvelles technologies, des gens qui peuvent continuer à travailler dans les entreprises où ils étaient employés, et ça peut d'ailleurs être le cas pour ceux qui quittent le pays pour des raisons politiques ou de désaccord : des défenseurs des droits de l'homme, des militants de la société civile, des avocats, des juristes qui sont exilés et qui continuent à faire leur travail de défense des droits pour les Russes qui restent.

C'est un phénomène qui n'est pas tout à fait nouveau et qui est le résultat d'une politique de la Russie, c'est-à-dire de faire partir les gens, de notamment leur faire peur avec toutes ces législations, avec des perquisitions. C'est un « mal de tête en moins » d'avoir des gens qu'on n'aura pas besoin d'arrêter, contre lesquels on n'aura pas besoin de faire des procédures judiciaires longues qui vont mobiliser des juges, des procureurs, et qui vont quand même faire un peu parler dans les médias.

Il y a déjà des communautés en exil qui se sont formées, notamment et en particulier dans les pays baltes ces dernières années. On en trouve à Berlin aussi et dans d'autres villes allemandes, un petit peu en Finlande, un petit peu en Suède, en Norvège. Aujourd'hui, ce sont d'abord les pays où

on peut aller sans avoir besoin d'un visa. Donc, l'Arménie, pays le plus facile d'accès car on peut y aller sans passeport extérieur. C'est la destination privilégiée si vraiment on doit partir en catastrophe. La Géorgie aussi, même s'il faut passer par Istanbul. La Turquie mais aussi la Serbie, le Monténégro, le Kazakhstan.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20220507-guerre-en-ukraine-et-%C3%A9migration-russe-ces-personnes-manqueront-%C3%A0-la-russie>

## AMÉRIQUE

### CANADA

Le chemin Roxham, passage frontalier entre le Canada et les États-Unis, fait face à un pic de passages par les migrants, après avoir été fermé pendant une partie de la pandémie de Covid-19. Déjà très emprunté à l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche, avec 19 000 entrées au pays en 2017, le Québec s'attend à plus de 36 000 passages en 2022. La région canadienne, située sur le point de passage, ne veut pas recevoir autant de demandeurs d'asile et appelle au gouvernement fédéral. Le Premier ministre veut que le gouvernement fédéral réagisse : « *Actuellement, plus de 100 migrants y rentrent par jour. Ce que cela veut dire est que, si on fait une règle de trois, ce sont plus de 36 000 migrants par année. C'est inacceptable, c'est impossible, parce qu'on n'a pas cette capacité-là.* ». Si les demandeurs d'asile empruntent ce chemin, c'est parce que ce n'est pas un point d'entrée officiel dans le pays : le Canada est donc obligé de traiter la demande d'asile des migrants quand ils sont interceptés sur le territoire. Mais une bonne partie des migrants qui empruntent ce chemin ne sont pas des réfugiés à proprement parler, et le délai de traitement du gouvernement fédéral de 14 mois pour leur dossier retarde leur expulsion, obligeant le Québec à les prendre en charge pendant son étude : « *La majorité des réfugiés sont pauvres... le gouvernement du Québec doit fournir des services pendant ces 14 mois - il faut les loger, etc. Le gouvernement fédéral doit prendre ses responsabilités.* »

### MEXIQUE

Entassés et abandonnés sur le bord de l'autoroute. La police mexicaine a retrouvé 280 migrants dans la remorque d'un camion dans l'Etat de Veracruz au Mexique. Originaires du Nicaragua, du Salvador, de Cuba, d'Équateur, du Guatemala et du Honduras, ces migrants ont été pris en charge par les autorités. Trois d'entre eux ont été hospitalisés. « *Je ne sais pas qui a ouvert la remorque, mais c'est une bonne chose qu'ils l'aient ouverte car regardez dans quel état sont ces gens. La plupart d'entre eux sont déshydratés.* », témoigne sur place un travailleur de la Croix Rouge.

### PORTO RICO

Onze corps ont été découverts et 31 personnes secourues lors d'une large opération de sauvetage qui se poursuivait dans la soirée après le chavirage d'un navire au large de Porto Rico, ont annoncé jeudi 12 mai 2022 les gardes-côtes américains. L'esquif renversé, dont on ne connaît pas le nombre initial d'occupants – des migrants selon les autorités –, avait été repéré à la mi-journée avec plusieurs personnes à l'eau ne semblant pas être équipées d'un gilet de sauvetage. Les gardes-côtes avaient alors dépêché plusieurs hélicoptères et un bateau dans la zone concernée, à environ 18 km de l'île déserte de Desecheo, à l'ouest de Porto Rico. À 18 h (22 h GMT), les secouristes ont sauvé 11 femmes et 20 hommes. Des centaines d'haïtiens sont parvenus à rejoindre la Floride au cours du mois de mars 2022, tandis que plus d'une centaine avaient été interceptés à proximité des Bahamas par les gardes-côtes américains.

## A VOIR – A LIRE

A Marseille, l'exposition **Objets migrants, trésors sous influences** fait dialoguer l'ancien et le nouveau, des vestiges archéologiques avec des objets contemporains, de la musique,

de la poésie ou encore de l'art africain et amérindien. C'est à la Vieille Charité, jusqu'au 16 octobre prochain.

**Les humbles ne craignent pas l'eau, un voyage infiltré** vient de paraître aux éditions du sous-sol (Seuil). Ce livre international nous plonge dans l'odyssée des migrants vers l'Europe. Omar, un jeune chauffeur et interprète afghan, décide en 2016 de prendre la route de l'exil. Le journaliste Matthieu Aikins va le suivre, en immersion. Une histoire forte et une enquête passionnante sur les routes des migrations.